



**Chancellerie d'Etat**

Château cantonal

1014 Lausanne

# **RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2015**

## **du Département des finances et des relations extérieures**

**Le rapport se présente par service  
selon les rubriques**

- Groupes de prestations
- Evénements marquants, évolutions significatives
- Projets particuliers
- Sources d'informations complémentaires

**Rapport annuel de gestion 2015**  
**Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)**  
**2015 au Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)**

Comme 2014, l'année 2015 est marquée au plan politique par la prochaine réforme de la fiscalité des entreprises (RIE III). Le chef du Département Pascal Broulis, aux côtés du Président du Gouvernement et de deux conseillères d'Etat, présente le 1er juillet les détails de mise en oeuvre de la "Feuille de route" vaudoise annoncée seize mois plus tôt. Ce projet, qui anticipe la disparition programmée des statuts spéciaux cantonaux, prévoit de ramener le taux d'imposition des bénéficiaires de 22,3% en 2015 au taux unique de 13,79% dès 2019. Dans un souci d'équilibre, cette baisse s'accompagne de mesures sociales en faveur du pouvoir d'achat des ménages.

Des négociations se déroulent tout au long de l'année avec les milieux économiques et les communes qui contribueront avec le canton à l'effort sur le taux. Le coût fiscal global de cette réforme majeure pour notre avenir économique est estimé à 285 millions par année, déduction faite de la compensation attendue de la Confédération. Le 29 septembre, le Grand Conseil adopte à une très large majorité le projet RIE III-VD qui est combattu toutefois en référendum par les milieux d'extrême-gauche. La votation populaire est fixée au 20 mars 2016.

## **Ménage courant et investissements**

Le chef du Département rend public le 27 mars les comptes 2014 de l'Etat, qui se soldent par un excédent de 0,8 million. Le bouclage de l'exercice intègre plusieurs amortissements non planifiés au budget, notamment dans le domaine des EMS et des institutions spécialisées, ainsi que des financements anticipés dans des secteurs prioritaires comme le tourisme, le développement économique ou la formation professionnelle. Après avoir atteint son plancher à 475 millions à l'issue de l'exercice précédent, la dette nette amorce une légère remontée à 575 millions au 1er janvier 2015. La recapitalisation de la Caisse de pensions du canton et la montée en puissance des investissements expliquent cette augmentation qui devrait se poursuivre.

S'agissant des investissements justement, la part nette de l'Etat aux comptes 2014 s'élève à 303 millions, soit 62 millions de plus qu'en 2013. Mis en place dans les services au printemps 2014, le dispositif de pilotage des investissements commence à déployer ses effets. Globalement, l'Etat a injecté dans l'économie vaudoise un montant brut et octroyé de nouveaux prêts et garanties pour un total de 599 millions. La solidité financière du canton est relevée une nouvelle fois par l'agence Standard & Poor's qui lui confirme à deux reprises durant l'année 2015 sa note "AAA".

## **Vaud sur la scène fédérale**

En 2015, l'Office des affaires extérieures (OAE) poursuit ses démarches afin de défendre les intérêts du canton de Vaud auprès de la Confédération, des cantons et de ses voisins européens. Plusieurs dossiers majeurs de politique fédérale occupent l'Office, tels que la réforme de l'imposition des entreprises, la péréquation financière ou la mise en oeuvre de l'initiative contre l'immigration de masse. Il a organisé le 3 juin sous l'égide de la Métropole lémanique un événement de relations publiques au Palais fédéral, auquel ont participé la majorité des Parlementaires fédéraux, des haut-fonctionnaires de l'administration ainsi qu'un représentant du Conseil fédéral.

L'OAE contribue en outre à promouvoir les objets à fort rayonnement pour le canton, comme l'aboutissement en juillet de la candidature lausannoise aux Jeux olympiques de la jeunesse de 2020, et le projet de Pôle muséal qui franchit une nouvelle étape avec la désignation début octobre du lauréat du concours d'architecture pour la réalisation du futur Musée de l'Elysée et du mudac.

## **Système d'information financier**

Le Service d'analyse et de gestion financières (SAGEFI) est fortement impliqué tout au long de l'année 2015 dans le dossier RIE III-VD, notamment au travers de l'estimation des conséquences financières des différents volets de la "Feuille de route" du Conseil d'Etat et de l'élaboration des documents qui ont rythmé les nombreuses phases du projet. Il a participé en particulier à la rédaction de l'EMPL soumis au Grand Conseil et assuré la consolidation de l'ensemble du document.

Autre temps fort pour le Service, qui réalise au début 2015 le premier bouclage des comptes annuels de l'Etat de Vaud sur le nouveau Système d'information financier SAP, mis en fonction une année plus tôt. Dès le second semestre, la vitesse de croisière s'agissant de la formation des utilisateurs et de l'assistance technique est atteinte. Enfin, après sa mise entre parenthèses durant le lancement de SAP, le projet de Système de contrôle interne (SCI) piloté par le SAGEFI retrouve en cours d'année un rythme soutenu avec le démarrage de la démarche dans cinq grands services de l'Etat.

## **Immeubles et constructions**

Encore une année hors norme pour le Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPaL), qui gère en 2015 plus de 70 projets de bâtiments en phase de planification, d'études ou de travaux pour un montant total de 2,18 milliards. De fait, l'Etat de Vaud est actuellement le plus gros constructeur immobilier du pays après la Confédération, le canton de Zurich et les CFF. Au rang des plus gros chantiers en cours se distinguent le Centre d'enseignement postobligatoire de l'Ouest lausannois (61 mios), celui de Nyon (56 mios), la HEIG d'Yverdon-les-Bains (49 mios), le Parlement cantonal (25 mios) ou

encore le Château Saint-Maire (23 mios) dont les travaux de restauration débutent en décembre.

## **Direction générale de la fiscalité**

---

Désignée en décembre 2014 par le Conseil d'Etat en qualité de directrice générale de la fiscalité, Marinette Kellenberger succède dès le 1er février à Philippe Maillard qui part à la retraite après onze années à la tête de cette importante entité regroupant plus de 900 collaborateurs.

L'intégration administrative du Registre foncier se poursuit et la cyberfiscalité s'étend avec de nouvelles prestations en ligne. La Direction générale de la fiscalité (DGF) poursuit ainsi ses objectifs de rapprochement avec la population et d'efficience de ses prestations face au nombre toujours croissant de ses contribuables. Dans le but en outre de rationaliser et d'optimiser les activités, le Registre foncier de Moudon et l'Office d'impôt d'Orbe sont transférés à Yverdon-les-Bains durant l'année. A noter encore qu'une nouvelle unité consacrée aux dossiers fiscaux particuliers en lien avec les décès et les successions verra le jour à la Route de Berne en début 2016.

**Groupes de prestations**  
**702.1 Etat-major**

## 702.1 Etat-major

Appui au Chef de département et aux services dans la gestion des affaires départementales, dans les activités de membre du CE ou toute autre activité de nature politique.

### Descriptif

- Conseil et préparation des dossiers pour le Chef de département.
- Appui au Chef de département et aux services dans la conception et/ou la mise en oeuvre de projets, décisions, et autres réalisations départementales.
- Coordination et liaison administrative avec les diverses entités de l'Etat et les partenaires extérieurs.
- Conception, organisation et mise en oeuvre de la communication du département.
- Lien départemental avec le Grand Conseil.
- Lien départemental avec la Cour des comptes.
- Analyses économiques, politiques et juridiques.
- Appui en gestion RH et en matière de politique du personnel.
- Préparation et appui à l'élaboration d'EMPL-EMPD + réponses aux interventions parlementaires.
- Lien avec les commissions permanentes du Grand Conseil.
- Salines Suisses SA et Palexpo SA – lien avec le représentant de l'Etat au Conseil d'administration et avec les signataires de la convention d'actionnaires.
- Participation aux séances des COPIL Infofisc (ACI) et REFA (CADEV).
- Présidence du groupe "Parc immobilier" pour les investissements annuels.
- Participation au jury pour la construction des logements pour étudiants "La PALA"
- Secrétariat, agenda, déplacements.
- Comptes et budget du service (OAE, StatVD, SG) - SP 051.
- Appui juridique au SIPAL et au Registre Foncier.
- Support informatique, logistique et économat.
- Coordination avec le Registre Foncier, l'Office des affaires extérieures et StatVD.
- Réponses à diverses consultations cantonales et fédérales.
- Application des lois sur les subventions (LSubv) et sur les participations de l'Etat et des communes à des personnes morales (LPECPM).
- Inventaires sur les Subventions et Participations.
- Membre de la Commission de péréquation entre le Canton et les communes (COPAR).
- Secrétariat de l'Organe de prospective et gestion des séances.
- Appui général aux Conférences des directeurs des cantons (latine et suisse).
- Suivi et appui au CDFIRE dans le cadre des débats parlementaires relatifs à la CdC.
- GT Assurances de l'Etat de Vaud.
- Rédactions diverses pour le chef du département.

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Chef du département.
- Services du DFIRE.
- Autres services cantonaux.
- Divers organismes para-étatiques.

**Groupes de prestations**  
**702.2 Ressources humaines - URH DFIRE**

## 702.2 Ressources humaines

Gestion des Ressources humaines du département - fonction transversale.

### Descriptif

- Appui et conseil aux services en matière de respect des normes légales, suivi administratif, recrutement, formation, mobilité, gestion du temps de travail et de l'absentéisme, développement des compétences cadres, entretiens d'appréciation, relations de travail et démarches de réorganisation.
- Gestion et suivi des effectifs du département.
- Coordination de l'ensemble des prestations RH délivrées par le SPEV.
- Développement de la fonction RH départementale.
- Appui et coordination des correspondants RH.
- Appui RH aux magistrats et aux collaborateurs de la Cour des comptes.
- Appui à la fonction de responsable des apprenti(e)s du Département.

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

1. Chef du département.
2. Chefs de service, cadres, collaborateurs, apprentis et stagiaires du DFIRE.
3. Candidats et partenaires externes.
4. CEP.

## 702.3 Activités spécifiques

Activités spécifiques.

### Descriptif

- Liquidation des successions dévolues à l'Etat.
- Gestion du droit à la pension des anciens CE et Juges cantonaux.
- Participations
  - Mise en oeuvre de la réglementation. Informations juridiques et conseils aux services de l'ACV concernés. Contrôle des dossiers soumis au Conseil d'Etat. Traitement de problématiques transversales en lien avec ce domaine.
  - Suivi des participations financières et personnelles rattachées au DFIRE et contrôle du respect de la réglementation en la matière.
  - Suivi des participations financières à Palexpo SA et Salines Suisses SA.
- Subventions
  - Contrôle des dossiers soumis au Conseil d'Etat.
  - Etablissement, actualisation et développement de l'inventaire annuel des subventions.
  - Traitement de problématiques transversales en lien avec ce domaine.
- Suivi du projet "Nouveau musée cantonal des Beaux-Arts - Pôle muséal et culturel" (OAE).
- **Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL) :**
  - Examen des adjudications par le SG
  - Examen des dossiers sous l'angle juridique
  - Réorganisation du support, notamment juridique, au sein du SG en faveur de ce service
  - Appui juridique.

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Administration cantonale vaudoise.
- Etablissements de droit public.
- Communes.
- Particuliers.
- Entreprises.
- Anc. CE/juges cantonaux.

### **Événement marquant**

---

Reprise de la gestion RH des collaborateurs/trices du Service d'analyse et de gestion financières (SAGEFI) et de Statistique Vaud (Stat-VD) par la Responsable RH du Secrétariat général du DFIRE.

## **Sources d'information complémentaires**

---

Sur le site Internet de l'Etat de Vaud : [www.vd.ch](http://www.vd.ch)



**Groupes de prestations**  
**302.7 Relations extérieures**

## 302.7 Relations extérieures

Pour le compte du Conseil d'Etat et en concertation avec les départements de l'ACV, assurer la mise en œuvre, la coordination, le suivi et le développement de la politique extérieure du Canton de Vaud aux niveaux intercantonal, fédéral, transfrontalier, européen et international.

### Descriptif

- Appuyer le Conseil d'Etat et son administration dans la définition et la conduite de la politique extérieure du Canton de Vaud.
- Assurer la coordination des activités gouvernementales et départementales en matière d'affaires extérieures.
- Assurer le suivi et le développement des relations avec la Confédération et défendre les intérêts du Canton de Vaud à Berne.
- Assurer le suivi et le développement des relations et collaborations intercantionales, tant bilatérales que multilatérales, et participer à la promotion du fédéralisme coopératif.
- Assurer le suivi et le développement des relations Suisse-UE et des collaborations transfrontalières (notamment, gestion du programme Interreg France-Suisse).
- Assurer le suivi et le développement de la politique vaudoise à l'égard des organisations internationales (notamment en matière d'accueil d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales).
- Assurer le suivi et le développement de la Métropole lémanique.
- Appuyer le Conseil d'Etat et son administration dans leurs démarches permettant d'assurer le rayonnement du Canton.

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Conseil d'Etat, Départements/Services de l'ACV, Groupe de coordination des affaires intercantionales,
- Grand Conseil : Commission thématique en charge des affaires extérieures,
- Autorités et administration fédérales, Députation VD aux Chambres fédérales(Conférence des Affaires fédérales), membres d'autres Députations cantonales
- CdC, CGSO, Fondation ch, Conférences des directeurs spécialisées, autres lobbyistes, réseau administratif des cantons de CH occidentale,
- Autorités et administrations des régions/départements français limitrophes, Conseil du Léman, ConférenceTransJurassienne, CRFG, ARE,
- ONU, OI, ONG, CAGI, FIPOI, DFAE, Canton de Genève.
- Médias.

## Evénements marquants, évolutions significatives

En 2015, le Conseil d'Etat, par son Office des affaires extérieures, a poursuivi ses démarches visant à se faire entendre et défendre ses intérêts auprès de la Confédération, des cantons et de ses voisins européens tout en favorisant son rayonnement.

Comme le prévoit la Constitution vaudoise et selon les dispositions de la loi sur l'organisation du Conseil d'Etat, le Gouvernement a poursuivi ses échanges réguliers avec la députation vaudoise. Ceux-ci se déclinent soit par le biais de la Conférence des affaires fédérales qui se réunit avant ou au début de chaque session parlementaire, soit par des échanges ponctuels et bilatéraux lors du traitement de dossiers particuliers traités en commissions ou par les Chambres.

De nombreux dossiers de politique fédérale comportent des enjeux majeurs pour les cantons et le Canton de Vaud en particulier. La réforme de l'imposition des entreprises a largement occupé le Conseil d'Etat, que ce soit au niveau fédéral ou cantonal. Sur le plan fédéral, le Conseil d'Etat s'est engagé d'une part pour une réforme qui tienne compte des spécificités cantonales et d'autre part pour une reconnaissance par la Confédération de l'effort qui devra être fourni par les cantons afin de préserver l'attractivité de leur place économique, partant leurs recettes fiscales et les emplois.

Pilier du fédéralisme, le système de péréquation financière et de compensation des charges a fait l'objet d'un débat parlementaire sur d'éventuels aménagements. En effet, le rapport quadriennal d'efficacité a montré que les objectifs prévus par la loi ont été atteints et même dépassés. Toutefois, le Conseil fédéral proposait pour seule modification une adaptation de la contribution de base des cantons et de la Confédération. Cette proposition a été farouchement combattue par des parlementaires issus des cantons bénéficiaires. Le Conseil d'Etat s'est alors engagé, aux côtés de la Conférence des gouvernements cantonaux pour trouver une solution de compromis, estimant qu'il était primordial d'enrayer le clivage croissant entre les cantons. Au final, le compromis l'a emporté, reportant le débat de fond à la prochaine évaluation.

La mise en oeuvre de l'initiative contre l'immigration a fait l'objet en 2015 de nombreuses discussions bilatérales entre le Conseil fédéral et l'Union européenne. Le Conseil d'Etat soutient l'approche du Conseil fédéral fondée sur trois piliers : révision de la loi sur les étrangers, négociations en vue d'une adaptation de l'Accord sur la libre circulation des personnes et train de mesures afin de mieux exploiter le potentiel de travailleurs résidents en Suisse. A ce titre, il a reçu le chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche. Cette visite s'inscrivait dans le cadre de l'initiative nationale visant à optimiser l'utilisation de la main d'oeuvre des résidents suisses. La politique vaudoise de réinsertion des jeunes adultes bénéficiaires de l'aide sociale grâce à la formation professionnelle lui a été présentée.

Le domaine de la santé et de la prévention a également fait l'objet de démarches actives du Conseil d'Etat. Que ce soit pour la loi sur l'alcool, le pilotage du domaine ambulatoire, le financement hospitalier, la prise en charge des comas éthyliques ou encore la formation des médecins. Les domaines de la mobilité, de la promotion économique ou encore de la sécurité ont également fait l'objet d'un suivi et d'actions du Conseil d'Etat.

Comme il l'avait fait cinq ans plus tôt, le Conseil d'Etat a organisé en juin un événement de relations publiques au Palais fédéral. Il s'agissait cependant d'une première, puisque cette journée a été organisée sous l'égide de la Métropole lémanique, par les deux cantons de Vaud et de Genève. Près de trois cents personnes ont répondu à l'invitation des deux gouvernements, dont la majorité des Parlementaires fédéraux, des haut-fonctionnaires de l'administration ainsi qu'un représentant du Conseil fédéral. Ce moment de convivialité et d'échanges s'est déroulé autour d'un buffet concocté par les deux écoles hôtelières de Lausanne et de Genève et a été l'occasion de présenter les enjeux auxquels fait face le deuxième pôle économique de Suisse.

Le Conseil d'Etat s'est par ailleurs investi sur différents projets faisant rayonner le Canton au-delà des frontières nationales.

En juillet 2015, Lausanne a été désignée par les membres du Comité international olympique pour organiser les troisièmes Jeux olympiques de la Jeunesse d'hiver en 2020. Dans cette perspective, un village pour étudiants sera construit sur le site de Dornig et servira de village olympique. De même, une nouvelle patinoire sera construite à Malley.

Le projet de Pôle muséal a franchi en octobre 2015 une nouvelle étape avec la désignation du lauréat du concours d'architecture pour la réalisation du futur Musée de l'Elysée et mudac. Le jury du concours d'architecture a désigné "Un musée, deux musées", des architectes Manuel et Francisco Aire Mateus, basés au Portugal.

Enfin, le Canton de Vaud était présent en septembre sur le pavillon suisse à l'exposition universelle Milano 2015 qui avait pour thème "Nourrir la planète, énergie pour la vie".

A l'échelle transfrontalière, le Canton de Vaud participe au programme France-Suisse Interreg V. La participation suisse aux programmes européens Interreg renforce les relations transfrontalières. Dans un souci de rationalisation et d'harmonisation du fonctionnement suisse avec celui des autres programmes, les deux Coordinations régionales suisses "Arc jurassien" et "Bassin lémanique" sont désormais réunies au sein d'une seule coordination. Celle-ci sera assurée par l'organisme intercantonal arcjurassien.ch.

## **708.0 Administration**

---

Gestion et administration du service

### **Descriptif**

---

- Direction du service
- Support administratif, logistique, RH, informatique statistique et financier
- Gestion et coordination de la fédération statistique cantonale
- Plan statistique cantonal

### **Bénéficiaires / public-cible / partenaires**

---

- Chef du département
- Collaborateurs du service
- Services de l'ACV
- Services transversaux
- Secrétariats généraux

## 708.1 Collecte

---

Collecte de données à but statistique

### Descriptif

---

- Définition des besoins en matière de données à but statistique
- Exploration de fichiers de données administratives
- Exécution d'enquêtes statistiques fédérales et cantonales
- Saisie des données
- Validation des données

### Bénéficiaires / public-cible / partenaires

---

- Grand Conseil
- Conseil d'Etat
- Services de l'ACV
- Confédération
- Communes
- Associations économiques, politiques et sociales
- Entreprises
- Médias
- Population

## **708.2 Production et analyse**

---

Production et analyse de données statistiques

### **Descriptif**

---

- Gestion de la Plate-forme d'information statistique de l'Etat (PISE)
- Production des statistiques périodiques
- Conduite de projets statistiques
- Mandats, expertises et conseils

### **Bénéficiaires / public-cible / partenaires**

---

- Grand Conseil
- Conseil d'Etat
- Services de l'ACV
- Confédération
- Autres cantons
- Organismes intercantonaux
- Communes
- Associations économiques, politiques et sociales
- Entreprises
- Médias
- Population

## **708.3 Diffusion**

Diffusion de l'information statistique à l'aide de différents supports adaptés aux besoins des utilisateurs

### **Descriptif**

- Annuaire statistique du canton de Vaud
- Atlas statistique du canton de Vaud sur internet
- Atlas statistique de la ville de Lausanne et de son agglomération sur internet
- Courrier statistique Numerus
- Flashs statistiques (communiqués de presse)
- Séries «Conjoncture vaudoise» en collaboration avec la Commission de conjoncture vaudoise
- Série «Communications statistiques Vaud»
- Chiffes clés de l'Espace lémanique
- Mémento «Vaud en chiffres»
- Mémento de la Métropole Lémanique
- Rapports à diffusion limitée
- Réponses à la carte
- Centre de documentation
- Calculateur de salaires en ligne
- Site internet «Statistique Vaud»
- Site internet «Statistique Lausanne»
- Site internet de l'Observatoire du logement
- Publications et site internet de l'Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien

### **Bénéficiaires / public-cible / partenaires**

- Grand Conseil
- Conseil d'Etat
- Services de l'ACV
- Confédération
- Communes
- Associations économiques, politiques et sociales
- Entreprises
- Médias
- Population

## 708.4 Statistique Lausanne

---

Réalisation, pour la dernière année, sous mandat de la Municipalité de Lausanne de toutes les prestations statistiques de la Ville de Lausanne

### Descriptif

---

- Productions périodiques
- Etudes et analyses
- Publications
- Site internet
- Atlas statistique
- Réponse à la carte
- Conseil, méthodologie

### Bénéficiaires / public-cible / partenaires

---

- Municipalité de Lausanne
- Lausanne Région
- Administration communale lausannoise
- Confédération
- Associations économiques, politiques et sociales
- Entreprises
- Médias
- Population

## Evénements marquants, évolutions significatives

Le plan statistique cantonal recense, dans un document unique, les activités statistiques de l'Etat connues au moment de son élaboration, soit en automne de chaque année. Il «comprend une fiche descriptive par projet statistique consommant des ressources durant la période couverte par le plan, l'inventaire des productions périodiques, la liste des intentions et des dossiers à suivre. Il identifie les partenaires concernés (services) et leur rôle respectif dans la conduite des projets, les ressources humaines et financières engagées ainsi que le calendrier des projets» (art. 17 RLstat du 7 février 2000). Le plan statistique est soumis à l'approbation du Conseil d'Etat. A noter que les prestations statistiques de Statistique Vaud à l'usage d'autres cantons et de la Ville de Lausanne ne font pas partie du plan statistique cantonal.

La notion de projet doit être comprise comme toute activité statistique non courante et non périodique, identifiée comme telle au moment de l'élaboration du plan, dont les ressources sont disponibles et le calendrier connu.

La période couverte par le plan statistique 2015 s'étend du 1er janvier au 31 décembre 2015. Ce plan compte 125 productions périodiques et 31 projets. Globalement, les ressources qui seront engagées en 2015 dans l'ensemble de l'administration cantonale pour la réalisation des productions périodiques s'élèvent à 252 mois/homme, celles pour les projets atteignant 66 mois/homme.

A signaler que les ressources à engager varient fortement d'un projet à l'autre. Celles-ci sont, dans certains cas, inférieures à un mois/homme, alors que, pour le projet le plus important qui est la réalisation de nouvelles perspectives de population pour le canton de Vaud, les ressources nécessaires en 2015 atteignent plus de 10 mois/homme.

Cinq axes principaux de travail peuvent être mis en exergue à partir du plan statistique 2015. Le développement de l'information statistique sur une base administrative, le développement de l'information statistique sur la base d'enquêtes, la diffusion publique de l'information statistique, la statistique en tant qu'outil d'aide à la décision pour les autorités ainsi que pour l'administration et enfin le partenariat avec l'extérieur du canton. Dans ces axes, on peut mettre en évidence les éléments suivants :

### Prospectives et outils d'aide à la décision

Au-delà du constat que toute information statistique constitue également une information utile pour la décision administrative et politique, certains projets ont directement pour but d'être des outils d'aide à la décision.

Dans ce domaine, on peut signaler le projet suivant :

Elaboration de nouvelles perspectives de population régionalisées pour le canton de Vaud.

Il s'agit d'un des plus importants projets 2015 pour Statistique Vaud car, après la votation du 9 février contre l'immigration de masse et au regard de l'évolution importante de la population résidente vaudoise au cours de ces dernières années, il est indispensable que Statistique Vaud, qui possède un centre de compétences reconnu dans le domaine, élabore de nouvelles perspectives de population.

Ces nouvelles perspectives sont disponibles dès début janvier et serviront également de base à plusieurs perspectives dérivées qui seront réalisées en 2016.

Par ailleurs, pour donner suite à des besoins marqués, une section «Prospective et aide à la décision» a été créée à Statistique Vaud à fin 2015. Cette section sera en fonction dès 2016 et verra une montée en puissance progressive.

L'objectif de cette section est la mise en place d'une structure opérationnelle capable de fournir des éléments prospectifs dans des délais relativement courts en répondant avec réactivité aux demandes par la production de résultats opérationnels. La Commission cantonale de statistique (CCSTAT), présidée par le Chef du DFIRE et composée des Secrétaires généraux ainsi que du Directeur de Statistique Vaud, fonctionnera comme mandant en examinant et proposant des thématiques pouvant faire l'objet d'études prospectives, préalablement validées par le Conseil d'Etat.

### Partenariat avec l'extérieur du canton

En 2015, dans le contexte de la collaboration intercantonale et transfrontalière et sous les auspices de la Conférence Transjurassienne, Statistique Vaud, en collaboration avec les statisticiens neuchâtelois, jurassiens, jurassiens bernois et l'INSEE Franche-Comté, poursuivra comme chaque année ses travaux dans le cadre de l'Observatoire statistique de l'Arc jurassien (OSTAJ).

Statistique Vaud poursuivra également la production de différentes perspectives démographiques pour les cantons de Genève et Neuchâtel.

Le suivi statistique du projet de Métropole Lémanique va se faire en collaboration étroite entre Statistique Vaud et l'Office de statistique du canton de Genève en partenariat avec les Offices des affaires extérieures des cantons respectifs.

Le système statistique suisse nécessite une collaboration étroite entre les cantons et la Confédération. Celle-ci prend des formes diverses, telles que la participation de statisticiens à plusieurs groupes d'experts sur des sujets techniques ou la



participation du Directeur de Statistique Vaud à la coordination du système statistique suisse en tant que vice-président de la Conférence suisse de statistique CORSTAT (Confédération-cantons).

Statistique Vaud participe à la Conférence des offices romands et tessinois de statistique et à la Conférence suisse des offices régionaux de statistique.

## **Projets particuliers et réalisation des objectifs 15**

Le développement de l'information statistique se fait, en continu, au travers de collectes d'informations, de synthèses, d'analyses, de mises à disposition d'informations statistiques sous des formes variées et adaptées aux besoins des utilisateurs. Pour cela, Statistique Vaud s'appuie sur les enquêtes existantes, qu'elles soient cantonales ou fédérales, mais aussi, chaque fois que cela est possible, sur les sources de données administratives.

Parmi les principaux projets, qui constituent des nouveautés, qui ont été réalisés en 2015, on peut citer, en plus des projets mentionnés au chapitre «Evénements marquants et évolutions significatives» :

- Finalisation des nouvelles perspectives de population allant de 2015 à 2040
- Réalisation de perspectives scolaires de court terme
- Réalisation de Numerus hors série portant sur les salaires dans le canton de Vaud en 2012
- Réalisation, en collaboration avec le SG-DSAS, de la brochure "Portraits des familles vaudoises, des chiffres pour les décrire"
- Exploitation de la nouvelle enquête "Familles et Générations"
- Refonte et réorganisation des données fiscales
- Poursuite des travaux portant sur l'enquête quinquennale sur l'orientation des élèves en fin de scolarité obligatoire. L'enquête s'est effectuée on-line grâce à un questionnaire réalisé par la DSI
- Participation à la FAO hors série publiée en septembre
- Exploitation des relevés structurels 2011, 2012 et 2013, données poolées
- Enrichissement en continu du site internet de Statistique Vaud et Statistique Lausanne par de nouvelles données structurelles et conjoncturelles ainsi que différents rapports dont un portrait économique du canton mis à jour deux fois par année
- Participation à la définition et à la mise en oeuvre de l'Observatoire du système sanitaire vaudois
- Estimation des coûts de la santé dans le canton
- Mise en oeuvre de nouvelles maquettes pour le Numerus, le «Vaud en chiffres» et l'Annuaire statistique et harmonisation de la ligne graphique
- Convergence informatique vers les standards ACV avec la mise en oeuvre de Windows 7
- Mise à niveau technique des plateformes informatiques statistiques, dont notamment SAS
- Réintégration d'une fonction d'apprentissage avec l'accueil d'un apprenti en 3ème année de commerce

Par ailleurs, Statistique Vaud est régulièrement associé aux travaux de nombreux groupes, principalement internes à l'administration, dans divers domaines : fiscalité, registres des personnes, registres des bâtiments et des logements, péréquations financières, planification dans l'enseignement postobligatoire, PIB vaudois, etc.

A signaler également la participation à des groupes intercantonaux, dont notamment : la Conférence des offices romands et tessinois de statistique (CORT) ainsi que la Conférence suisse de statistique (CORSTAT) dont le Directeur de Statistique Vaud est vice-président.

**Sources d'informations complémentaires**

Courrier statistique Numerus (6 numéros)

Numerus Hors-série :

- Salaire dans le canton de Vaud en 2012

Annuaire statistique du canton de Vaud 2015

Mémento statistique «Vaud en chiffres 2015»

Flashes trimestriels :

- Hôtellerie
- Emploi

Série Conjoncture vaudoise :

- Industrie
- Construction
- Hôtellerie-restauration
- Services
- Commerce de détail

**Sites Internet**

---

Statistique Vaud : [www.stat.vd.ch](http://www.stat.vd.ch)

Statistique Lausanne : [www.stat-lausanne.vd.ch](http://www.stat-lausanne.vd.ch)

Atlas statistique du canton de Vaud : [www.stat.vd.ch/cartostat](http://www.stat.vd.ch/cartostat)

Atlas statistique de la ville de Lausanne : [www.stat-lausanne.vd.ch/cartostatls](http://www.stat-lausanne.vd.ch/cartostatls)

Calculateur de salaires en ligne : [www.stat.vd.ch/salaires](http://www.stat.vd.ch/salaires)

Observatoire du logement : [www.obs-logement.vd.ch](http://www.obs-logement.vd.ch)

Statistique Lausanne : [www.stat-lausanne.vd.ch](http://www.stat-lausanne.vd.ch)

**Groupes de prestations**  
**703.0 Automatisation des processus de travail**

## 703.0 Automatisation des processus de travail (ACI)

### Descriptif

- Assujettissement automatisé à partir des mutations transmises électroniquement par les communes (CdH).
- Transmission des déclarations d'impôt des personnes physiques par Internet et enregistrement automatique des éléments dans l'outil de TAO.
- Transmission des demandes de [modifications des acomptes](#) dus par les personnes physiques par Internet (selon le même principe que celui appliqué aux déclarations d'impôt).
- Saisie des déclarations d'impôt (par numérisation automatique - scannage - des déclarations établies sur support papier, avec ou sans code à barres bidimensionnel, ou par enregistrement manuel).
- Traitement des certificats de salaire des employeurs (conformément à l'article 179, alinéa 1, lettre d, LI - [voir directive](#), PDF)
- Traitement électronique des réquisitions/désignations notariales (partenariat Notaires - RF - ACI)
- Taxation assistée par ordinateur des Personnes Physiques (règles de contrôles préalables - alertes - automatiques).
- Perception et taxation des personnes morales.
- Impôt source (certification [SWISSDEC](#) de la passerelle cantonale).
- Communications intercantionales ([CH-Meldewesen](#))
- Centre d'appels téléphoniques.

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Contribuables (et leurs mandataires).
- Employeurs.
- ACI.
- OID et OIPM.
- CAVS.
- Communes.
- Canton.
- Confédération.

**Groupes de prestations**  
**703.1 Tenue du Registre fiscal**

## 703.1 Tenue du Registre fiscal

Tenue du Registre fiscal, UNIREG, (base de données regroupant l'ensemble des informations liées à l'identité du contribuable et de ses relations avec les bases de données du RF et du RC, voire d'autres fournisseurs d'informations).

### Descriptif

#### Registre fiscal - UNIREG

(cf. art. 171 de la loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux, LI - RSV 642.11)

- Gestion (tenue à jour et contrôle) automatique du registre fiscal des personnes physiques (individus, immeubles).
- Gestion (tenue à jour et contrôle) manuelle du registre fiscal des personnes morales (sociétés, immeubles).
- Gestion des assujettissements.

#### Registre cantonal des personnes - RCPers

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la LHR, ouverture réglementée du registre des individus aux autres services étatiques (RDCC).

- Loi fédérale du 23 juin 2006 sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes ([LHR](#), PDF)
- Loi vaudoise d'application de la loi fédérale du 23 juin 2006 sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes, du 2 février 2010 ([LVLHR](#))

#### Registre cantonal des entreprises

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la LIDE, gestion du projet de constitution d'un RCEntr.

- Loi fédérale du 18 juin 2010 sur le numéro d'identification des entreprises ([LIDE](#), PDF)
- Modification de la loi du 8 décembre 2015 modifiant celle du 31 mai 2005 sur l'exercice des activités économiques ([LEAE](#) – RSV - 930.01)

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Contribuables.
- Employeurs.
- ACI.
- OID et OIPM.
- RC.
- RF.
- Communes.
- Canton.
- Confédération.
- Administration cantonale vaudoise.
- Services paraétatiques.

**Groupes de prestations**

**703.2 Modalité de perception de l'impôt des personnes physiques**

**703.2 Modalité de perception de l'impôt des personnes physiques**

Modalité de perception de l'impôt des personnes physiques.

**Descriptif**

Versement de l'impôt en 12 mensualités obligatoires (voire, dans une phase future et avec l'accord du contribuable, versement de l'impôt directement par l'employeur).

Actuellement, l'intégration facultative du paiement de l'impôt fédéral direct\* aux acomptes de l'impôt cantonal (et communal si la commune a confié cette perception à l'Etat) concerne près de 265'000 contribuables.

\* systématique pour les nouveaux contribuables (nouveaux arrivants, majeurs, permis C).

**Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Contribuables.
- ACI.
- OID.
- Communes.
- Canton.
- Confédération.
- Employeurs.

**Groupes de prestations**

**703.3 Taxation des dossiers pour les contribuables HC (Hors Canton)**

**703.3 Taxation des dossiers pour les contribuables HC (Hors Canton)**

Taxation des dossiers pour les contribuables HC (Hors Canton).

Mise à disposition d'une déclaration d'impôt simplifiée destinée à ce type de contribuables (propriétaires d'immeubles privés seulement).

[DI HC PP](#)

Rappel : En vertu de la loi du 15 décembre 2000 sur la coordination et la simplification des procédures de taxation des impôts directs dans les rapports intercantonaux, la compétence de procéder à la taxation de l'impôt fédéral direct et des impôts directs cantonaux de la même période fiscale doit en principe échoir à un seul canton. La déclaration d'impôt du canton du domicile est également valable pour les autres cantons; ceux-ci sont en droit d'en demander une copie au contribuable, qui la joint à la formule du canton concerné. Lorsqu'il ressort de la déclaration d'impôt d'un contribuable ayant son domicile dans le canton qu'il est aussi assujéti à l'impôt dans un autre canton, l'autorité de taxation porte le contenu de sa déclaration et sa taxation à la connaissance des autorités fiscales de l'autre canton.

**Descriptif**

Taxation appliquée aux contribuables domiciliés dans un autre canton suisse mais propriétaires d'un immeuble dans le Canton de Vaud ou y exerce une activité lucrative indépendante.

L'échange d'informations (répartitions intercantionales) se fait par transfert de fichiers électroniques (application [CH-Meldewesen](#), via Sedex)

**Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Contribuables.
- ACI VD et autres cantons.
- OID.
- Communes.
- Canton.

**Groupes de prestations**  
**703.4 Taxation des Personnes Morales**

## 703.4 Taxation des Personnes Morales

Taxation des Personnes Morales.

### Descriptif

- Taxation des dossiers et notification (Associations et Fondations y compris).
- Contrôle de la taxation et redressements fiscaux.
- *Participation à un projet de la CSI relatif à l'échange de données permettant de simplifier et sécuriser la taxation des personnes morales*
- Lancement d'un projet interne ACI-DSI tendant au remplacement des outils informatiques (actuellement encore sur le *mainframe*) gérant l'assujettissement et la taxation des personnes morales (avec nouvelle déclaration d'impôt)

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Contribuables.
- ACI.
- OID.
- OIPM.
- Stat-VD.
- Mandataires.
- AVS.
- Communes.
- Canton.
- Confédération.



## 702.5 Office du registre foncier

---

Gestion du registre foncier.

### Descriptif

---

6 offices décentralisés et un bureau détaché du registre foncier dirigés chacun par un conservateur :

- Garantie de l'état des droits et charges sur les immeubles en vertu du principe de la publicité foncière (réquisitions, expropriations, remaniements parcellaires, mise à jour de l'état descriptif ensuite de mensuration numérique et numérisation).
- Estimation fiscale des immeubles.

Direction du registre foncier :

- Surveillance de la gestion des conservateurs (recours, information, coordination) et soutien informatique "métier".
- Instruction des dossiers d'expropriation pour le Chef du département et contrôle des dossiers de mutation ensuite d'expropriation.
- Secrétariat de la Commission foncière section II (autorisation de vente d'immeubles à des étrangers)

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

---

- Public.
- Notaires, ingénieurs géomètres.
- Communes et services de l'Etat.
- Professionnels de l'immobilier (Banques, gérances, fiduciaires principalement).

## Registre foncier

Les 6 offices décentralisés et le bureau détaché de Château d'Oex, dirigés chacun par un conservateur, ont enregistré 49'568 réquisitions en 2015 (2010 : 53'436, 2011 : 55'141, 2012 : 50'173, 2013 : 49'053, 2014 : 47'663). Ils assurent la garantie de l'état des droits et charges sur les immeubles en vertu du principe de la publicité du registre foncier.

Les cantons peuvent percevoir des émoluments pour les inscriptions au registre foncier (art 954 CC). En plus des émoluments, les registres fonciers perçoivent des droits de timbre gradués sur les titres hypothécaires, (les timbres de dimension ont été supprimés le 1er janvier 2007), pour le compte du Service d'analyse et de gestion financières. (PDF)

La Direction du registre foncier assure le secrétariat administratif de la Commission foncière, section II. Cette commission applique la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger. Elle a traité 157 dossiers. 97 concernaient des logements de vacances, 21 des résidences principales, 12 des établissements stables et 27 divers. Les logements de vacances sont soumis à un contingent fédéral et 69 acquisitions ont été autorisées, dont 62 autorisation prélevée sur le contingent 2014 et 7 sur le contingent 2015.

De plus, le Chef du département a statué sur 11 recours contre des décisions de conservateurs. Il a également autorisé 65 expropriations dont 8 à la Direction générale de la mobilité et des routes, 8 à la Direction générale de l'environnement, 38 aux communes et 11 qui relèvent directement de l'autorité fédérale (Routes nationales, OFT ou CFF).

Les données du registre foncier peuvent être consultées via Internet, gratuitement par les services de l'Etat et avec un abonnement pour certains utilisateurs (notaires, géomètres, communes, banques).

Répartition des interrogations des immeubles via Internet pour l'année 2015. (PDF)

L'année 2015 marque une stabilité du marché immobilier à la suite du ralentissement constaté ces dernières années.

## Administration cantonale des impôts

Rappelons tout d'abord quelle est la mission de l'ACI :

*Percevoir les impôts en taxant les contribuables dans le cadre de la loi, de la jurisprudence, de la doctrine et de la politique dictée par le Conseil d'Etat, pour le compte du Canton, des communes et de la Confédération.*

L'activité de taxation ordinaire des personnes physiques, quand bien même le nombre d'assujettis ne cesse d'augmenter (et de manière plus importante que précédemment), a pour la septième année consécutive, dépassé l'objectif de 75% de dossiers taxés au 31 décembre (79.41% des contribuables figurant au rôle au 31 décembre 2014).

### Chiffres illustrant l'activité de l'Administration cantonale des impôts en 2015

Domiciliés dans le canton au 31.12.2014 (+ 1.5 %)	420'310
Domiciliés hors du canton (+ 2.0 %)	18'009
Domiciliés hors de Suisse (- 0.3 %)	12'154
Soumis à l'impôt d'après la dépense (- 4.0 %)	1'260
<b>Contribuables PP figurant au rôle (+ 1.5 %)</b>	<b>451'733</b>
Contribuables soumis à l'impôt à la source (- 4.2 %)	84'452
Contribuables PM/APM au rôle (+ 4.1 %)	33'723
Décisions d'exonérations (pure utilité publique)	232
Décisions d'exonérations temporaires (entreprises nouvelles)	10
Demandes satisfaites par le CAT	188'857

- Produits des impôts : voir les comptes de l'Etat

Alors que les règles fixant l'assiette fiscale n'évoluaient que peu (rappel : la marge de manœuvre du canton est limitée par la LHID et l'absence d'inflation au sens de l'IPC n'engendre aucune adaptation des barèmes et déductions prévues explicitement par la loi), l'Administration cantonale des impôts a notamment été impliquée dans les réflexions et analyses relatives à l'imposition des personnes morales (RIE III, statuts fiscaux particuliers, etc.). La décision du Tribunal fédéral de 2011 modifiant la pratique de taxation en matière de gains immobiliers de certaines ventes de terrains à bâtir par des agriculteurs, n'ayant pas encore abouti à une modification de la législation y relative (voir communiqué de presse), le traitement des quelques dossiers concernés est toujours gelé.

## **Relations avec l'AFC (Confédération) et les administrations fiscales des autres cantons**

---

Les résultats statistiques transmis chaque année à l'Administration fédérale des contributions servent notamment à la définition de la capacité économique du canton dans le cadre de la RPT. Ces données concernent :

- les revenus (IFD) des personnes physiques,
- les revenus des étrangers soumis à l'impôt à la source et des frontaliers,
- les bénéficiaires (IFD, résultats bruts) des personnes morales,
- les fortunes imposables des personnes physiques, et,
- les répartitions intercantionales de l'impôt fédéral direct.

Le projet de la CSI (Conférence suisse des impôts) "ELM-QST" est en production, tous les cantons suisses ayant harmonisés les types de barèmes utilisables. La mensualisation de l'impôt à la source est permise par le concept développé qui simplifie le travail des employeurs et celui des administrations, grâce surtout aux fonctionnalités définies par [SWISSDEC](#) pour les logiciels de traitement des salaires dont le nombre s'accroît régulièrement :

- transmission des informations aux partenaires (ACI, OFS, SUVA, AVS, etc.) par une simple commande,
- calcul des impôts à la source en fonction du domicile du salarié,
- établissement et diffusion automatique des certificats de salaire aux administrations fiscales cantonales ayant prévu cette communication.

Il convient de relever que la passerelle de transmission pour l'impôt à la source, développée par l'ACI et la DSI, est maintenant certifiée conforme aux impératifs arrêtés par [SWISSDEC](#), permettant de la sorte l'attribution de l'impôt retenu aux cantons des domiciles des salariés, conformément à l'[Ordonnance](#) du Département fédéral des finances y relative.

## **Relations avec les autres tiers**

---

Les développements informatiques (ReqDes) permettant la gestion des mutations immobilières (partenariat avec les Notaires, le Registre Foncier et l'Administration cantonale des impôts) ont été mis en production. La formation des utilisateurs des études notariales se déroulera début 2016, puis selon les besoins.

Le Registre cantonal des Personnes (RCPers), dont l'ACI est en charge, outre les interfaces avec d'autres applications informatiques (RDU, RELEV, etc.) , permet à plus de 8'500 collaborateurs de l'Etat et des communes d'accéder aux informations générales - prévues par la LHR - de la population vaudoise. Chaque mois, plus de 250'000 consultations sont ainsi enregistrées.

Le Registre cantonal des Entreprises (RCEnt), dont l'ACI est également en charge, devrait être disponible pour les services de l'administration vaudoise (cantonale et communale) dans le courant de 2016.

Afin de simplifier l'accès aux référentiels ci-dessus, la nouvelle application SiTi - qui n'est qu'un outil de recherche dans les bases de données RCPers et RCEnt (ne dispose donc d'aucune donnée propre) - est maintenant utilisable par un premier groupe d'utilisateurs; elle sera déployée à large échelle à tous les bénéficiaires actuels d'une consultation de RCPers dans le courant 2016.

La 11e réunion du Club des 100 (plus importants contribuables PM) s'est tenue le 22 septembre 2015, au Concert Hall du Rosey, à Rolle (voir [présentation de M. Broulis](#)).

## **Organisation du service (DGF)**

---

L'année 2015 se caractérise par l'arrivée d'une nouvelle directrice générale de la fiscalité et par la concrétisation de l'organisation inhérente à la décision du Conseil d'Etat instaurant la "Direction générale de la fiscalité".

- A compter du 1er février 2015, Madame Marinette Kellenberger, précédemment Cheffe du Contrôle cantonal des finances (CCF) assume la fonction de Directrice générale de la fiscalité.  
[Communiqué de presse](#)  
[Photo](#)
- Depuis l'arrivée de Mme Kellenberger, la DGF a véritablement fusionné les activités et collaborateurs de l'ACI et du RF. Cette "réorganisation" se traduit ainsi notamment par la présence régulière du Directeur du RF aux réunions de direction du service et l'intégration administrative du RF.

A l'ACI, l'office d'impôt de l'ancien district d'Orbe a été fermé le 1er avril 2015; le traitement des contribuables concernés est dorénavant assuré par l'Office et Direction régionale d'Yverdon-les-Bains ([communiqué de presse](#)).

Le bureau du RF de Moudon a été fermé au 15 septembre 2015. Sur la base du nouveau découpage territorial et dans le cadre de sa politique de décentralisation concentrée, le Conseil d'Etat a décidé le regroupement des registres fonciers de la Broye-Vully et du Jura-Nord vaudois avec déménagement de Moudon à Yverdon-les-Bains; tous les collaborateurs en place de l'office de Moudon ont conservé leur emploi au registre foncier.

## **Formation**

---

Outre les formations CSI (l'Administration cantonale des impôts est le centre d'enseignement pour la Suisse romande), divers cours internes ont été dispensés en 2015 dans les domaines de la perception, du contentieux, de la comptabilité, de

## **Divers**

---

A l'instar d'autres cantons suisses, il s'avert que les impôts sont un appât privilégié pour les malfaiteurs de tous bords, agissant par phishing (informatique), le plus souvent de l'étranger, et reproduisant même le logo de l'Etat de Vaud. Plusieurs cas ont été relevés en 2015 dans notre canton et ont fait l'objet de plaintes pénales ([communiqué de presse](#)).

## **Registre foncier**

---

Le 15 septembre 2015, le registre foncier de la Broye-Vully, à Moudon, a déménagé à Yverdon-les-Bains, suite de la décision du Conseil d'Etat du 17 juin 2015 de regrouper les 2 bureaux.

La situation est actuellement la suivante (6 offices et un bureau):

- Aigle et Riviera avec bureau décentralisé au Pays d'Enhaut (art. 3 al. 2 LRF)
- Broye et Nord vaudois (districts du Jura-Nord vaudois, Broye-Vully et Gros-de-Vaud)
- Lausanne et Ouest lausannois
- Lavaux-Oron
- Morges
- Nyon

Mise à disposition des notaires vaudois à fin 2015 d'une application permettant d'établir les Réquisitions-Désignations (RéqDés) directement en la forme électronique et de les déposer au RF. Une phase pilote de production avec la participation de quelques notaires s'est parfaitement bien déroulée. Le début de l'année 2016 sera consacré à former l'ensemble des notaires vaudois, respectivement leurs collaboratrices et collaborateurs, pour une utilisation généralisée.

## **Administration cantonale des impôts**

---

### **Législation**

---

#### **Fiscalité**

Un effort particulier a été consenti dans le cadre des mesures qui s'inscrivent dans le 3e volet d'adaptations de l'imposition des entreprises (RIE III).

Loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux (LI ; RSV 642.11)

- Loi du 29 septembre 2015 modifiant celle du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux : Adaptations conformément à la LHID des dispositions relatives à l'imposition d'après la dépense et modifications conformes à la feuille de route du Conseil d'Etat dans le cadre de RIE III
- Loi du 8 décembre 2015 modifiant celle du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux : Introduction des dispositions harmonisées concernant les Personnes morales poursuivant des buts idéaux
- Adaptations périodiques de règlements dont celui du 16 décembre 2015 modifiant celui du 12 mars 2003 relatif à la perception échelonnée des impôts des personnes morales.

Adoption (le 29 septembre 2015) des lois sur l'impôt 2016 à 2019.

A noter qu'un référendum sur les évolutions en lien avec RIE III a abouti; les dispositions légales combattues seront soumises à votation au début 2016.

#### **Harmonisation des registres**

Aucune évolution apportée à la loi vaudoise d'application de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres (LVLHR – RSV 431.02).

Adaptation (8 décembre 2015) de la loi du 31 mai 2005 sur l'exercice des activités économiques (LEAE - RSV 930.01) pour le Registre cantonal des Entreprises (RCEnt).

### **Informatique**

---

Un effort toujours très soutenu des collaborateurs du service dans ces projets a marqué l'année 2015.

#### **Assujettissement à l'impôt**

Il convient tout d'abord de relever que 60% environ des déclarations d'impôt déposées par les personnes physiques l'ont été par Internet et que les contribuables remplissant ce devoir fiscal à la main ne représente plus qu'environ 17% d'entre-eux.

Les développements se sont concentrés sur les mesures nécessaires au nouveau "dossier permanent", ainsi qu'au projet de simplification et d'automatisation du traitement des désignations notariales (en relation avec le RF et l'association des notaires vaudois). De plus, les premiers travaux en vue de l'intégration des personnes morales au registre fiscal UNIREG se sont poursuivis tout au long de l'année, en parallèle avec les développements propres au RCEnt.

### Harmonisation des registres

Les objectifs assignés pour les recensements trimestriels de l'année 2015 ont pu être atteints grâce aux efforts soutenus de toutes les parties concernées (ACI, OIT, DSI, CdH communaux). Un effort toujours important et soutenu d'accompagnement des communes a permis de respecter les échéances régulières de transfert d'informations répondant aux exigences de l'OFS.

La nouvelle gestion des informations dans le Registre Cantonal des Personnes et dans les applications communales de contrôle des habitants (projet ATI découlant de la loi et du décret du 19 mars 2013), en relation étroite avec les fournisseurs privés des communes, a concentré les efforts entrepris durant l'année. La quasi totalité des communes disposent aujourd'hui d'une application informatique compatible ATI. Rappelons que l'un des motifs de ces évolutions est l'abandon de la communication des événements d'état civil aux cantons et communes sur support papier (projet fédéral [eMISTAR](#)).

Les travaux d'analyse (informatique et législation) ont également été conduits dans la perspective de la réalisation, à l'instar du RCPers, du registre cantonal des entreprises (RCEnt).

Les développements des référentiels civils ci-dessus sont supervisés par un Copil RegistreS et des représentants des communes sont associés aux analyses et décisions.

### Taxation

L'amélioration des processus de contrôles automatiques, associés au nouveau mode de gestion des déclarations d'impôt et une évidente stabilité législative, a permis de diligenter la taxation ordinaire des personnes physiques ; les objectifs assignés à l'ACI ont été ainsi atteints pour la septième année consécutive.

Le "dossier permanent" qui constitue non seulement une base de données et de documents numérisés, mais également un outil d'organisation du travail (tâches), a été généralisé pour la taxation ordinaire des personnes physiques.

En matière d'impôt à la source, alors que les applications de l'ACI donnent satisfaction, relevons toutefois que les retards enregistrés quant à la certification des applications informatiques de comptabilité salariale par SWISSDEC ont contraint un report de la pleine entrée en vigueur de la mensualisation de la perception (au 01.01.2016).

Aucun changement n'est à relever pour les personnes morales; les travaux d'analyse des nouveaux outils informatiques qui permettront, dès 2017, de taxer en partie automatiquement ces personnes morales ont démarré.

### Perception

Peu d'évolutions dans ce domaine, si ce n'est la mise à disposition du dossier permanent à la gestion de la perception et surtout la nouvelle offre [e-acomptes](#) qui permet au contribuable (personne physique) de solliciter une modification de ses acomptes par connexion Internet sécurisée.

### Collaboration intercantonale

Dans le cadre de la Conférence suisse des impôts (CSI), l'ACI participe activement aux projets suivants :

- Certificat de salaire : [SWISSDEC](#),
- Informations inter-administrations : [ch-Meldewesen](#),
- Système interconnecté état des titres électronique (ETE) ([EWV-ETE](#)),
- Impôt à la source : ELM-QST,
- Gestion des poursuites (Thémis).

**Sources d'informations complémentaires**

Pages internet de l'Administration cantonale des impôts : [www.vd.ch/impots](http://www.vd.ch/impots)

Pages internet de l'Administration fédérale des contributions: <https://www.estv.admin.ch>

Site de formation destiné prioritairement aux jeunes : [www.impots-easy.ch](http://www.impots-easy.ch)

[Dépliant annuel](#)

[Supplément au quotidien 24Heures](#)

Pages internet du Registre foncier: [www.vd.ch/rf](http://www.vd.ch/rf)

Site internet de la Société suisse des conservateurs du registre foncier [www.registre-foncier.ch](http://www.registre-foncier.ch)

## **704.0 Administration**

---

Gestion et administration du service.

### **Descriptif**

---

- Direction du service
- Gestion du budget
- Support logistique
- Support informatique

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Collaborateurs du service
- Départements et services
- Services transversaux
- Commission des finances (COFIN)



**Groupes de prestations**

**704.1 Planification et solutions financières**

**704.1 Planification et solutions financières**

- Planification financière
- Programme de législature
- Rating
- Finances publiques
- Etudes et analyses
- Commissions intercantionales

**Descriptif**

- Etablir la planification financière de l'Etat de Vaud.
- Transmettre les informations nécessaires à la Chancellerie pour établir le Programme de législature.
- Gérer les activités liées à la surveillance annuelle de la notation du Canton par l'agence Standard & Poor's. Transmettre les données statistiques demandées par le Credit Suisse, l'UBS et la Banque cantonale de Zurich pour établir le rating du Canton.
- Suivre les dossiers fédéraux (RPT, BNS, Allègement des tâches, autres) et consolider les effets financiers pour le Canton. Représenter le SAGEFI dans la cellule RPT.
- Etablir des rapports concernant des sujets ayant trait aux finances publiques.
- Préparer les séances et répondre aux demandes de la Conférence des directeurs cantonaux (FDK) et du Groupe d'études pour les finances cantonales (FkF).
- Proposer des solutions pour des dossiers à forts enjeux financiers
- Conduire le projet "Système de contrôle interne - SCI"

**Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Le Grand Conseil
- La Commission des finances
- Le Conseil d'Etat
- Le chef du Département des finances et des relations extérieures
- Le chef du SAGEFI
- Les divisions du SAGEFI
- Les départements
- Les bailleurs de fonds
- Le public

**Groupes de prestations**  
**704.2 Gestion financière opérationnelle**

## **704.2 Gestion financière opérationnelle**

Elaborer le calendrier et la conduite du budget de fonctionnement et d'investissement, ainsi que le suivi financier et technique du budget en exploitation.

### **Descriptif**

- Elaborer les directives budgétaires.
- Suivre le processus et les délais du budget en élaboration.
- Elaborer la consolidation du budget des départements.
- Proposer une synthèse du budget au Conseil d'Etat.
- Elaborer des propositions à l'attention du chef du Département des finances et des relations extérieures lors du processus budgétaire.
- Effectuer le suivi budgétaire trimestriel pour le Conseil d'Etat.
- Analyser les propositions des départements soumises au visa du chef du Département des finances et des relations extérieures (crédits supplémentaires, reports de crédit,...).
- Analyser les projets de lois (EMPL), les projets de décrets (EMPD) ainsi que les projet fédéraux (lois, ordonnances, conventions-programmes) du point de vue financier et technique.

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Le Grand Conseil
- La Commission des finances
- Le Conseil d'Etat
- Le chef du Département des finances et des relations extérieures
- Le chef du SAGEFI
- Les départements
- Le public

**Groupes de prestations**

**704.3 Comptes, trésorerie et gestion du risque consolidés de l'Etat**

**704.3 Comptes, trésorerie et gestion du risque consolidés de l'Etat**

Consolider les comptes des départements et tenir les comptes de l'Etat de Vaud, en émettant des directives financières, en gérant l'outil comptable de référence (SAP) et en assurant la gestion administrative des fonds spéciaux d'utilité publique.

Responsable de la comptabilité du Département des finances et des relations extérieures.

Gestion de la dette de l'Etat de Vaud et les activités opérationnelles de financement.

Suivi, analyse et mise en évidence des risques financiers encourus par l'Etat, plus particulièrement dans les dossiers ayant trait aux participations de l'Etat aux personnes morales, aux garanties/cautionnements et prêts octroyés ainsi que des entités à qui l'Etat a confié une mission déléguée.

**Descriptif**

- Consolidation des comptes de l'Etat de Vaud
- Publication des comptes consolidés de l'Etat de Vaud
- Rédaction du rapport annuel du Conseil d'Etat
- Elaboration de directives financières
- Gestion du plan comptable
- Maintien et développement de la plateforme financière de l'Etat de Vaud (SAP)
- Administration financière des fonds d'utilité publique
- Administration de la comptabilité du Département des finances et des relations extérieures (tâche du responsable financier départemental)
- Appui technique et financier sur le plan comptable des départements et des services
- Gestion de la dette
- Renouvellement des emprunts à long terme en fonction des échéances
- Emprunts & placements à court terme en fonction des besoins journaliers
- Inventaire des participations, analyse et gestion du risque financier
- Rapport au Conseil d'Etat sur les participations
- Inventaire des cautions, garanties, prêts, leasing et garantie de déficit
- Mise en place d'un suivi des risques financiers en collaboration avec les départements
- Elaboration de l'annexe des comptes au bilan de l'Etat de Vaud

**Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Le Grand Conseil
- La Commission des finances
- Le Conseil d'Etat
- Les départements
- Le public
- Les banques
- Les institutions financières

**Rapport annuel de gestion 2015**  
**Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)**  
**Service d'analyse et de gestion financières (SAGEFI)**  
**Evénements marquants, évolutions significatives**

Le SAGEFI a œuvré, en collaboration avec les services concernés, à quelques dossiers dont les enjeux financiers et / ou la complexité sont importants, il s'agit des dossiers ou thèmes suivants :

- Recherche informations et enquête auprès des départements et rédaction de la position du DFIRE dans le cadre du traitement en Commission du Grand Conseil du Postulat Marion (14\_POS\_095) "Pour un meilleur regard sur les émoluments et autres frais pour actes administratifs perçus par l'Etat" ;
- Revue des normes comptables utilisées par les Retraites populaires ;
- Participation au Comité de pilotage relatif au projet d'acquisition par un pôle d'investisseurs de la Suisse occidentale des actions d'Alpiq Grid Beteiligungs AG dans Swissgrid SA ;
- Déterminations et propositions dans le cadre de plusieurs projets du DECS : Biopôle, Alpes vaudoises, Fonds de soutien à l'industrie vaudoise, Projets d'EMPL portant sur la révision partielle de la LADE et d'EMPD de CHF 9 mios en faveur d'une politique foncière en zones industrielles renforcée, Bergbahnen Destination Gstaad AG (BDG) - Procédure d'assainissement financier, EMPD accordant un crédit de CHF 30 mios pour financer la reconstruction complète du Centre Intercommunal de Glace de Malley ;
- Entretien des routes nationales, modèle organisationnel UT II : proposition à l'OFROU et réponse aux Conseils d'Etat de Fribourg et de Genève ;
- EMPD accordant un crédit d'investissement de CHF 6.3 mios pour financer le renouvellement du matériel d'impression du Centre d'édition de la CADEV ;
- Participation à un groupe de travail avec la PolCant pour la détermination du budget global de l'Académie de police de Savatan et de l'analyse des modes de financement en lien avec le crédit d'ouvrage de CHF 4.7 mios destiné à financer un bâtiment d'hébergement et de formation à l'Académie de police de Savatan ;
- EMPD accordant un crédit de CHF 55.05 mios destiné à financer l'acquisition de l'immeuble avenue du Temple 40 à Lausanne propriété de la Société suisse de radiodiffusion et télévision ;
- Analyse des variantes de financement du futur immeuble de logements pour étudiants à Chavannes-près-Renens (« La Pala ») ;
- Participation au groupe de travail du SDT en charge de la mise en œuvre de la taxe sur la plus-value immobilière rendue nécessaire suite aux modifications de la LAT intervenues au 1er mai 2014 ;
- Participation au groupe de travail du CHUV relatif à la planification financière des investissements et de leurs conséquences.

Dans le cadre de ses activités courantes, le SAGEFI a émis 549 déterminations contre 654 en 2014, soit une variation de 16%. Ces préavis, qui concernent l'ensemble de l'Administration cantonale vaudoise, s'identifient notamment aux demandes de crédits supplémentaires, aux décrets d'investissements et aux projets de lois ou règlements avec des incidences financières significatives.

En 2015, avec le déploiement de la solution SAP en 2014, le bouclage des comptes de cet exercice comptable a été réalisé et présenté pour la première fois selon les recommandations MCH2 (Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes). Cette opération a pu être menée à bien en raison notamment des travaux préparatoires qui ont eu lieu lors des clôtures trimestrielles. Cette démarche de clôtures trimestrielles dans laquelle les départements et les services ont été impliqués s'est poursuivie et a été améliorée tout au long de l'année 2015. Dans cette logique, les instructions de bouclage 2015 ont été intégralement revues.

Au 31 décembre 2014, la dette brute de l'Etat de Vaud se chiffrait à CHF 1'525 mios auxquels CHF 950 mios de placements devaient être retranchés pour obtenir une dette nette de CHF 575 mios. Pour l'année 2015, CHF 550 mios d'emprunts à long terme sont arrivés à échéance (3 emprunts avec des taux respectifs de 2.715%, 2.725% et 3.07%) et ont pu être remboursés sans procéder à leur renouvellement, grâce aux montants placés à terme fixe.

Le budget de l'année 2016 a été voté par le Grand Conseil en date du 8 décembre 2015. Il porte sur un total de charges de fonctionnement de CHF 9.1 mrd. Il ne contient qu'un seul amendement pour une réduction de charges de CHF 150'000.- et une observation relative au suivi des dispenses d'abris PC. La procédure budgétaire avait débuté formellement en date du 6 mai 2015 par l'adoption des directives du Conseil d'Etat fixant les principales orientations budgétaires et les obligations des services et départements. Le budget de fonctionnement fût arrêté par le Conseil d'Etat le 23 septembre 2015.

Finalement, en juin 2015, l'agence Standard & Poor's (S&P) a confirmé la note de référence à long terme du Canton de Vaud à AAA/Stable, soit au maximum de l'échelle des notations financières. Le Canton de Vaud reste ainsi parmi les meilleurs débiteurs de Suisse.

### **3e réforme de l'imposition des entreprises (RIE III)**

La Feuille de route du Conseil d'Etat relative à la RIE III qui avait été communiquée en avril 2014 et qui avait donné lieu au « rapport intermédiaire de sept. 2014 (EMPL No 179) sur la RIE III et soutien aux familles vaudoises » a franchi son étape législative en 2015.

En effet, le Conseil d'Etat a présenté au Grand Conseil son « Rapport No 2 sur la Réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) » en juin 2015 (EMPL No 239) et le Grand Conseil a adopté le 29 septembre 2015 les différents textes légaux de cet EMPL par 103 oui, 6 non et 14 abstentions.

Pour rappel, les modifications légales et les décrets adoptés par le Grand Conseil sont les suivants :

- loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux (LI) ;
- la loi d'application du 23 septembre 2008 de la loi fédérale sur les allocations familiales et sur les prestations cantonales en faveur de la famille (LVLAFam) ;
- loi du 25 juin 1996 d'application vaudoise de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LVLAMal) ;
- loi du 20 juin 2006 sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) ;
- décret fixant la contribution complémentaire de l'Etat à la FAJE pour l'accueil parascolaire pour la période de 2016 à 2022 ;
- décret accordant une subvention annuelle en faveur d'un fonds « Santé et sécurité des travailleurs » dans le secteur de la construction vaudoise, géré par les partenaires sociaux ;
- lois sur l'impôt 2016-2019.

Le SAGEFI a été fortement impliqué dans ce dossier tout au long de l'année 2015, notamment dans le cadre des estimations des conséquences financières des différents volets de cette Feuille de route et de l'élaboration des divers documents dans le cadre des discussions de la Délégation du Conseil d'Etat avec les milieux économiques et les associations représentant les communes. Il a activement collaboré avec les autres départements, services et offices concernés (SG-DFIRE, OAE, SG-DSAS, SG-DIRH (OAJE), DGF, SASH, SJL et SCL), a participé à la rédaction d'une partie de l'EMPL No 239 et a assuré la consolidation de l'ensemble de ce document.

### **Projet « Nouveau système d'information financier (SIF – SAP) »**

Conformément à ce qui avait été prévu en novembre 2014 dans la planification des opérations de clôture des comptes 2014, (instructions de bouclage des comptes sensiblement remaniées par rapport à celles des années précédentes suite à l'introduction du nouveau système SIF-SAP au 1er janvier 2014), le premier bouclage des comptes annuels de l'Etat de Vaud sur le nouveau logiciel SAP a été réalisé.

Le déploiement de la solution SAP a nécessité la mise en place d'un centre de compétence DSI responsable de gérer toutes les demandes des utilisateurs. Dès le 2ème semestre 2015, la vitesse de croisière concernant le traitement des incidents peut être considérée comme atteinte. Le suivi voire l'arbitrage de certaines demandes adressées au centre de compétence s'est effectué hebdomadairement avec le SAGEFI. Début septembre, à raison d'une fois par mois, une formation d'une journée a été mise sur pieds et dispensée pour les nouveaux utilisateurs SAP. Au total, douze personnes du métier de la comptabilité ont suivi cette formation avec satisfaction.

D'une manière générale, les divisions du SAGEFI, en collaboration avec le centre de compétence SAP, ont œuvré en 2015 à l'amélioration de différents éléments du SIF-SAP, notamment au niveau du reporting dans le cadre du bouclage des comptes 2014 et de la gestion des investissements.

Finalement, le SAGEFI a participé au projet de la DGF relatif à la suppression de l'interface Proconcept et de la connexion directe de l'outil SIPF vers SAP.

### **Projet « Système de contrôle interne (SCI) »**

Après une mise en arrière plan du projet durant la mise en œuvre de SAP, le projet SCI a retrouvé un rythme soutenu avec le démarrage de la démarche prévue par la directive d'exécution No 22 du DFIRE sur le SCI par les services suivants : SSCM, PolCant, SASH, SPAS, DGF. En outre, le SPJ avait entamé ses travaux en 2014 et a obtenu la certification de son SCI au sens de la norme d'audit suisse NAS 890 et du principe de la légalité en décembre 2015.

Rapport annuel de gestion 2015  
Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)  
Service d'analyse et de gestion financières (SAGEFI)  
**Sources d'informations complémentaires**

### **Intranet**

---

<http://intranet.etat-de-vaud.ch/finances> (accès réservé aux collaboratrices et collaborateurs de l'Etat de Vaud)

### **Site officiel du Canton de Vaud**

---

[www.vd.ch](http://www.vd.ch)

**Groupes de prestations**  
**64.0 Gestion et administration du service**

## 64.0 Gestion et administration du service (SIPaL)

Gestion et administration du service.

### Descriptif

#### Direction du service

#### Chef de service

Le chef de service conduit le service sur la base d'objectifs. Il définit la stratégie générale et les grands axes de développement du service. Il propose au chef de département une ou plusieurs stratégies en regard de la multiplicité des activités du service. Il les met ensuite en application sous la forme d'objectifs annuels à atteindre (en partenariat avec les responsables de division) et veille à ce que le service opère dans le cadre des missions, au nombre de 17, qui sont les siennes.

Le SIPaL a pour vocation d'être au service des services.

Quelques activités, liste non exhaustive:

- Conduite du service et répondant auprès des élu-e-s.
- Suivi et orientation des projets.
- Lancement de tout nouveau projet immobilier.
- Conduite hebdomadaire des rapports de service.
- Suivi mensuel du reporting financier et RH.
- Analyse de tout nouveau besoin immobilier émanant de l'ACV.
- Promotion du service vers l'extérieur.
- Contacts avec la presse.
- Prospection en vue d'acquisitions.

Le SIPaL est constitué de 6 divisions:

- La Division *stratégie et développement*, placée sous la conduite de l'architecte cantonal. Elle est en charge d'appliquer la "Stratégie immobilière horizon 2020" aux immeubles de l'Etat et de promouvoir le développement de projets selon les besoins des services de l'Etat.
- La *Division architecture et ingénierie* est en charge de l'exécution des projets, de l'entretien et de la valorisation du parc immobilier de l'Etat, de recherche et développement dans le domaine de l'énergie.
- La *Division Immobilier* a pour mission de satisfaire les besoins en locaux de l'Administration cantonale. Elle est en charge de louer des locaux auprès de tiers et à des tiers, d'exploiter les bâtiments de l'ACV et de gérer les assurances choses et patrimoine.
- La *Division patrimoine* est composée des Sections monuments et sites et archéologie, chargées de la défense du patrimoine bâti, des origines à nos jours.
- La *Centrale d'achats de l'Etat de Vaud (CADEV)* est chargée de la logistique de l'Etat.
- La *Division support*, chargée de la gestion des finances, du personnel et de l'administration du service.

17 missions stratégiques opérationnelles donnent un cadre précis aux activités du service. Le SIPaL peut compter sur un effectif de 415 personnes.

#### Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- Départements, secrétariats généraux et services.
- Autres services constructeurs vaudois et hors canton.
- Associations professionnelles.
- Architectes et ingénieurs mandataires des services constructeurs.

- Les sociétés, associations et fondations dépendant de l'Etat (Hospices et Unil exceptés).
- Les communes vaudoises.
- Collaboratrices et collaborateurs du service.
- Entreprises.
- Propriétaires de biens immobiliers (Confédération, communes, collectivités de droit public ou privé, privés).
- Hautes Ecoles.
- Associations locales et nationales.



## Groupes de prestations

### 64.1 Planification stratégique et direction de projets de construction et expertises scolaires

## 64.1 Planification stratégique et direction de projets de construction et expertises scolaires

Planification stratégique et direction de projets de construction et expertises scolaires.

### Descriptif

#### Stratégie de planification des bâtiments de l'Etat

- Représentation du maître de l'ouvrage dans toutes les phases stratégiques des opérations de réalisation d'ouvrages.
- Planification des constructions et de leurs incidences financières.
- Contrôle des besoins des services, établissement du programme des constructions et études de faisabilité.
- Conduite des études et démarches urbanistiques.
- Application de la "Stratégie immobilière de l'Etat de Vaud" aux immeubles de l'Etat. Les cinq piliers de la stratégie : Privilégier la propriété plutôt que la location - Gérer le patrimoine de l'Etat de manière flexible - Adopter les principes du développement durable - Préserver et valoriser le patrimoine - Promouvoir une architecture exemplaire.

#### Pilotage opérationnel des opérations de construction

- Obtention des crédits et subventions.
- Organisation des procédures de marchés publics et concours pour l'acquisition de prestations, ainsi que pour les travaux de construction.
- Gestion administrative et financière des chantiers.
- Relations avec les autorités.
- Arbitrage de conflits.
- Bouclage financier et archivage.
- Evaluation.

#### Instruments de travail et conseils

- Etablissement de règles communes aux services constructeurs de bâtiments (SIPaL, UNIBAT, CITS-CHUV, SSP).
- Conseils aux services et aux fondations.

#### Expertises de constructions scolaires communales

- Préavis sur tous les dossiers des constructions scolaires communales en vue de la délivrance par le DFJC de l'autorisation cantonale ad hoc.
- Contrôle de la conformité des constructions.
- Tenue de statistiques scolaires.

#### Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- Autres services constructeurs vaudois et hors canton.
- CSAC, Conférence suisse des architectes cantonaux.
- Associations professionnelles.
- Architectes et ingénieur-e-s mandataires des services constructeurs.

Les fondations dépendant de l'Etat.

- Les communes vaudoises.

**Groupes de prestations**

**64.2 Gestion d'ouvrage - pilotage, direction, conseil et expertise**

**64.2 Gestion d'ouvrage - pilotage, direction, conseil et expertise**

Gestion d'ouvrage - pilotage, direction, conseil et expertise.

**Descriptif**

**Exécution des projets:**

- Mise en soumission des chantiers.
- Suivi technique et financier des chantiers.

**Stratégie de conservation du parc immobilier de l'Etat et de ses aménagements extérieurs par:**

- Diagnostic technique et physique des ouvrages.
- Maintien de la valeur du parc immobilier.
- Détermination des besoins et des moyens financiers et techniques (obtention des crédits auprès du CE et du GC).
- Optimisation de l'utilisation des surfaces.
- Planification, contrôle et suivi des installations techniques des bâtiments.
- Réduction des consommations d'énergie et augmentation de la production d'énergie renouvelable.
- Valorisation des abords des bâtiments en favorisant la biodiversité.
- Contrôle de la sécurité des ouvrages.
- Pilotage et direction des opérations d'entretien (maintenance et réparation) et de modification d'exploitation (organisation des procédures de marchés publics, gestion administrative et financière des chantiers, relations avec les autorités et arbitrages des conflits).
- Bouclage et archivage des dossiers techniques et administratifs sous formes numérique et papier.

**Maîtrise d'oeuvre:**

- Projet et réalisation de travaux d'entretien (maintenance et réparation) et de modification d'exploitation.
- Surveillance technique des installations, maintien du confort.
- Tenue à jour de la documentation technique, des méthodes d'analyse et de statistiques.

**Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires**

- Autres services constructeurs vaudois et hors canton.
- Associations professionnelles.
- Architectes et ingénieur-e-s mandataires des services constructeurs.
- Les sociétés, associations et fondations dépendant de l'Etat.
- Locataires et personnes utilisatrices des bâtiments locatifs.

**Groupes de prestations**  
**64.3 Monuments et sites**

## 64.3 Monuments et sites

Monuments et sites.

### Descriptif

#### *Identification et connaissance du patrimoine cantonal:*

- Validation du recensement fédéral des sites construits (ISOS) pour l'ensemble des communes vaudoises.
- Mise à jour du recensement architectural cantonal par commune.
- Etablissement d'inventaires spécifiques.
- Recherches et rédaction de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire.
- Mise à jour de l'inventaire des biens culturels pour la Protection des biens culturels (PBC).

#### *Mesures préventives:*

- Mise sous protection par l'inscription à l'inventaire et le classement comme monument historique des sites et ouvrages dignes de protection au sens de la LPNMS.
- Documentation et détermination, en cas d'intervention, de l'intérêt des objets protégés.
- Application des dispositions fédérales en matière de PBC.
- Participation à l'établissement des instruments de planification concernant l'aménagement du territoire.

#### *Contrôle et conseil:*

- Analyse des projets intervenant sur des objets protégés, délivrance de préavis et d'autorisations spéciales au sens de la LPNMS.
- Octroi de subventions cantonales à des tiers pour des travaux de documentation, de prévention, de conservation et de restauration.
- Réquisition pour l'Etat et les tiers de subventions fédérales pour les travaux de documentation, de prévention, de conservation et de restauration d'objets protégés.

#### *Transmission des connaissances:*

- Mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel, notamment par l'organisation des Journées européennes du patrimoine et par la publication de la revue annuelle Patrimonial.

### Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- Propriétaires des objets (Confédération, canton, communes, collectivités de droit public ou privé, privés).
- CAMAC, SDT, DGMR, SERAC, autres services de l'Etat.
- Personnes visiteuses ou utilisatrices du patrimoine vaudois.
- Associations et institutions de défense du patrimoine.

**Groupes de prestations**  
**64.4 Archéologie cantonale**

## 64.4 Archéologie cantonale

Archéologie cantonale.

### Descriptif

#### Détermination du patrimoine archéologique cantonal

- Etablissement et tenue à jour de l'inventaire des sites archéologiques
- Gestion et mise à disposition des données.
- Prospection, détection et évaluation des sites archéologiques.

#### Protection du patrimoine archéologique cantonal

- Prise de mesures de surveillance, de protection et de conservation.
- Contrôle des projets de construction et d'aménagement.
- Rédaction de préavis, délivrance des autorisations spéciales.
- Dénonciation d'infractions.
- Autorisations, organisation, contrôle, réalisation de fouilles archéologiques préventives ou de sauvetage.
- Conservation et restauration de monuments archéologiques, notamment ceux qui appartiennent à l'Etat.
- Gestion financière, gestion du personnel auxiliaire.
- Gestion de subventions cantonales et fédérales pour l'archéologie.
- Etudes, rapports sur les investigations, publications et informations publiques.

#### Réalisation de tâches de la Confédération dans le domaine de l'archéologie

- Organisation et réalisation de fouilles pour le compte de la Confédération.

#### Transmission des connaissances

- Organisation de visites et chantiers archéologiques, publication d'Archéologie vaudoise, chroniques 2014, et participation à diverses autres publications.

#### Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

- Propriétaires (Etat, communes, privés).
- Services de l'administration, en particulier SDT, SESA, SERAC, CAMAC, DGMR, OIT, UNIL, EPFL.
- Entreprises.
- Archéologues.
- Musées.
- Instituts universitaires.
- Sociétés scientifiques.
- Collaborations avec instances et services analogues, en Suisse et à l'étranger.
- Office fédéral de la culture.
- Visiteurs de sites et de monuments, touristes, écoles, public intéressé.
- Services fédéraux (OFROU, CFF, OFCL, La Poste, notamment).
- Bénéficiaires et usagers du patrimoine vaudois.

**Groupes de prestations**

**64.5 Gestion du patrimoine construit et des terrains de l'Etat**

**64.5 Gestion du patrimoine construit et des terrains de l'Etat**

- Valorisation du patrimoine bâti de l'Etat.
- Gestion des baux, fermages et contrats divers.
- Gestion des places de parc attribuées aux collaboratrices et aux collaborateurs de l'Etat.

**Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires**

- Services de l'Etat.
- Locataires privés.
- Collaboratrices et collaborateurs bénéficiant d'un logement de fonction.
- Collaboratrices et collaborateurs disposant d'une place de parc.
- Communes et Confédération.
- Administrées et administrés.

**Groupes de prestations**  
**64.6 Assurances**

## 64.6 Assurances

---

Gestion opérationnelle des assurances choses, patrimoine et responsabilité civile.

### Descriptif

---

- Relation avec les services de l'ACV dans le domaine des assurances choses, patrimoine et responsabilité civile.
- Gestion de la facturation interne des primes d'assurances aux services.
- Suivi des relations et coordination avec les différents intervenants au sein de l'Etat.
- Procédures et suivi des sinistres.
- Traitement des prétentions en dommages et intérêts.

### Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

---

- Services de l'Etat.
- Assureurs.
- Personnes lésées.

**Groupes de prestations**

**64.7 Surfaces louées auprès de tiers**

**64.7 Surfaces louées auprès de tiers**

Surfaces louées auprès de tiers pour le logement des services de l'Administration cantonale.

**Descriptif**

- Examen des besoins en surfaces annoncés par les services.
- Recherche de locaux disponibles.
- Négociation des conditions de location, travaux, aménagements, etc.
- Examen des baux à loyer et préavis avant signature par le chef du département concerné.
- Gestion des baux en vigueur (hausses de loyer, décomptes de charges, etc.).

**Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires**

- Services de l'Etat, y compris les établissements d'enseignement.
- Propriétaires.
- Gérances immobilières.



## **64.8 Bâtiments administratifs et d'enseignement**

Gestion de l'exploitation des surfaces occupées par les services et les pôles d'enseignement professionnel.

### **Descriptif**

- Définition et application des standards de nettoyage.
- Optimisation du nettoyage in/outsourcing.
- Conduite et encadrement du personnel de conciergerie.
- Approvisionnement en machines, matériel et fournitures.
- Gestion, valorisation et tri des déchets produits par l'Administration cantonale vaudoise.
- Appui technique pour des points spécifiques du domaine d'activité.

### **Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires**

- Services de l'Etat (y compris les établissements d'enseignement).
- Sociétés de nettoyage.
- Fournisseurs.

**Groupes de prestations**  
**64.9 Centrale d'achats**

## 64.9 Centrale d'achats

---

Achats et Centre d'édition.

### Descriptif

---

- Achats, approvisionnement.
- Impression et acheminement du matériel de vote communal.

### Bénéficiaires / publics-cibles / partenaires

---

- SJL.
- SG-DIS.
- Services de l'Etat.
- Entités subventionnées.
- Communes.
- Electrices et électeurs.

**Groupes de prestations**

**64.10 Gestion financière et RH**

**64.10 Gestion financière et RH**

L'entité finances est chargée de la gestion budgétaire du service (budget de fonctionnement et d'investissements). Elle assure la tenue des comptes. Elle fournit des prestations de support aux autres entités du service.

L'entité ressources humaines est chargée de la gestion du personnel sur le plan administratif. En outre, elle s'assure du développement, de la promotion et de la mise en oeuvre de la politique RH de l'Etat de Vaud au sein du service, compte tenu des orientations stratégiques, des besoins de l'organisation et des collaboratrices et collaborateurs.

**Descriptif**

**Entité finances**

- Etablissement, gestion et suivi du budget de fonctionnement et d'investissements.
- Gestion administrative des paiements aux fournisseurs.
- Facturation clients et gestion du contentieux.
- Gestion de la TVA.
- Etablissement et gestion des décomptes de chauffage.
- Gestion des comptes de chèques et des caisses.
- Gestion de la comptabilité, contrôles, bouclage annuel des comptes.

**Entité ressources humaines**

- Recrutement.
- Développement des compétences, coordination des actions de formation.
- Gestion des relations de travail.
- Accompagnement lors des changements.
- Conseil, orientation et appui aux cadres.
- Coordination de la formation des apprentis.
- Gestion administrative du personnel.
- Pilotage des entretiens d'appréciation.
- Gestion des projets RH.
- Préparation et gestion du budget du personnel.

**Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Cadres, collaboratrices et collaborateurs du service.
- Services transversaux.

## **Activité soutenue**

---

Comme en 2014, l'ensemble des entités du SIPaL ont été très fortement sollicitées en 2015. D'une manière générale, l'activité qui avait crû de manière importante ces dernières années s'est maintenue à un haut niveau. La bonne santé économique du canton et l'accroissement de sa population influent sur le volume des tâches qui incombent au SIPaL. Ces effets impliquent un surcroît de travail pour les collaboratrices et collaborateurs de ce service transversal. Le personnel du SIPaL a consenti d'importants efforts pour assurer le maintien de la qualité des prestations offertes à des tiers.

Au fait de cette situation, le Conseil d'Etat, avec l'aval du Grand Conseil, a renforcé dès 2014 l'effectif du service par 12 postes nouveaux destinés aux deux divisions en charge de la construction, les plus sollicitées au vu de l'accroissement des investissements. En raison des profils exigeants nécessaires et du statut provisoire de ces postes créés, il s'est avéré difficile de les pourvoir. L'attractivité du marché de l'emploi et le fort engagement exigé par les circonstances ont également entraîné des départs. Aussi le SIPaL a-t-il terminé l'année avec 10 postes vacants.

Dans ces conditions, le SIPaL s'efforce de stabiliser le personnel afin de pouvoir continuer à répondre aux demandes. Il examine en outre toutes les pistes de simplifications administratives possibles pour soulager le personnel. Il reste que les exigences légitimes d'assurer le contrôle et la transparence des dépenses publiques et le respect de la législation sur les marchés publics tendent à alourdir les tâches administratives quotidiennes. C'est donc à un exercice difficile que s'est attelé le SIPaL en 2015. Tout laisse à penser que 2016 s'inscrira dans cette même pesée d'intérêts divergents.

## **Division immobilier**

---

### **Acquisitions**

---

2015 a été marqué par l'acquisition du bâtiment de la Radio-Télévision Suisse à la Sallaz à Lausanne. L'Etat prendra possession des lieux une fois que la SSR aura construit son propre bâtiment projeté à Dorigny.

Dans le même temps, la Division immobilier a mené les opérations visant à rendre effectif l'achat convenu en 2014 par l'Etat à la Ville de Lausanne du bâtiment administratif à la place de la Riponne 10 et du Tribunal d'arrondissement à l'allée E.-Ansermet 2.

### **Ventes**

---

En 2015, l'Etat a procédé à la vente d'un bâtiment, l'ancienne gendarmerie de Chavannes-de-Bogis désaffectée. Elle a été vendue à un particulier.

La Division immobilier a également procédé aux différentes démarches préalables à la mise en vente prévue de 20 cures, propriété de l'Etat de Vaud.

### **Autres projets particuliers**

---

Il faut relever la résiliation des baux sur le site de la Crésentine à Crissier. Cette mesure vise à permettre la construction de 140 nouveaux logements à loyer maîtrisé qui devraient être disponibles en 2017 ou 2018.

La Division immobilier a constitué la copropriété du Synathlon à Dorigny. Ce bâtiment accueillera quatre entités actives dans le sport international : le Cluster du sport international, l'Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne (ISSUL), la Fédération internationale de sport universitaire (FISU), ainsi que l'Académie internationale des sciences et techniques de sport (AISTS).

En raison de la rénovation du Château cantonal, des locaux ont été mis provisoirement à disposition du Secrétariat général du Département des institutions et de la sécurité (SG-DIS) et de la Chancellerie.

## **Locaux loués auprès de tiers pour les besoins des entités de l'ACV**

---

**Situation des locaux au 31 décembre 2015 :**

Surfaces louées = 218'355 m<sup>2</sup>.

Loyers annuels payés (hors charges) : CHF 46'797'333.

Nombre de baux et de contrats en gestion = 743, y compris pour des places de parc et divers objets particuliers.

Variation des surfaces en 2015 :

- 9'702 m2 de surfaces nouvelles.
- 4'016 m2 de surfaces libérées.

Hausse des surfaces louées par rapport à l'année 2014 : 5'686 m2.

Le Conseil d'Etat souhaite une diminution à terme des locaux loués par l'administration. Il n'a pas été possible en 2015 de remplir cet objectif pour le motif principal que le SIPaL a dû fournir des locaux provisoires à plusieurs services pour des missions non pérennes. L'acquisition décidée de plusieurs bâtiments administratifs devrait conduire à une baisse effective des locaux loués par l'administration en 2016.

#### **Principales modifications de contrats et nouveaux contrats majeurs :**

L'Etat a pris en location deux locaux de stockage. Le premier de 1'884 m2 à Moudon pour le Service de la sécurité civile et militaire (cette mesure est la conséquence du regroupement du matériel de ce service et du Musée militaire vaudois et de la libération d'une surface de stockage à Saint-Prex). Une nouvelle halle de stockage de 981 m2 a été investie à Cugy par la Police cantonale.

L'implantation d'une nouvelle antenne de l'Office des curatelles et tutelles professionnelles a impliqué la location d'une surface de 981 m2 à Yverdon-les-Bains (rue des Moulins 32). Elle prendra effet le 1er octobre 2016.

De même, la Division immobilier a permis le déménagement et l'agrandissement de l'Office régional de protection des mineurs sur la Riviera. A cet effet, 860 m2 ont été loués à Montreux (Grand-Rue 90-92). L'office se trouvait jusqu'alors à La Tour-de-Peilz. Il bénéficie désormais de 340 m2 supplémentaires.

Enfin, de nouveaux bureaux administratifs ont été trouvés pour le secteur de recouvrement du Service juridique et législatif. Ils représentent une surface de 399 m2.

### **Objets locatifs propriété de l'Etat de Vaud mis en location auprès de tiers**

662 baux actifs, soit 369 contrats pour des locaux d'habitation ou commerciaux et des places de parc et 293 pour des parcelles agricoles, vignes et objets divers. Ils ont généré un revenu locatif annuel net de CHF 10'444'910.

### **Exploitation**

Conformément à la loi sur les marchés publics, la division immobilier a dû mettre en soumission l'exploitation de 32 sites pour une surface totale de 76'000 m2, représentant un volume financier de CHF 1'580'000. Parmi ceux-ci, celui de Marcelin à Morges qui représente à lui seul une surface de 15'700 m2.

Que ce soit grâce aux ressources internes ou que la tâche soit externalisée, SIPaL assure le nettoyage de 520'000 m2. Cette surface a augmenté en 2015 en raison du transfert en juillet 2015 de l'exploitation des gymnases cantonaux de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire au SIPaL. Le personnel de conciergerie (19,5 ETP) a été rattaché à la Division immobilier. Afin de répondre à l'accroissement du volume de travail et de la complexité des prestations, le secteur exploitation a été réorganisé en trois zones qui couvrent tout le canton. Auparavant, l'organisation était concentrée sur deux zones, le Grand Lausanne et les districts.

### **Assurances**

La mise en soumission d'assurances en responsabilité civile, notamment pour les véhicules à moteur propriété de l'Etat, et celle de l'assurance choses pour les collections des musées du Palais de Rumine ont permis une économie annuelle de CHF 225'000, pour des primes totales de CHF 795'000. Ces économies touchent les budgets des services concernés. Le SAN profite de cette économie pérenne pour procéder à quelques baisses de tarifs pour certaines prestations.

Le nombre de sinistres en lien avec les assurances a été en augmentation, 265 en 2015 contre 191 en 2014. Il s'agit de 20 cas d'incendie, 164 cas de prétentions en responsabilité civile et véhicules et 81 dommages divers, dont 32 vols.

En raison d'un accroissement du montant des vols perpétrés dans les écoles, l'assurance a résilié la police pour le 31 décembre 2015. Il sera proposé au Conseil d'Etat de supprimer dès 2016 la couverture pour l'assurance vol.

### **Division stratégie et développement et Division architecture et ingénierie**

La totalité des projets et chantiers gérés par le SIPaL représente un budget de CHF 2,18 milliards.

En 2015, plusieurs projets ont été menés à terme. L'Etat a pu inaugurer:

- l'agrandissement de l'OPTI à Bussigny;
- la surélévation et l'assainissement de l'EPCL à Lausanne;
- la rénovation du bâtiment des Moulins à Yverdon-les-Bains;
- le nouvel escalier permettant d'accéder au sommet de la tour Saint-Martin à Molondin;
- l'extension modulaire du gymnase Auguste Piccard à Lausanne;
- le nouveau bâtiment modulaire de l'OPTI des Glariers à Aigle.

Le SIPaL a continué divers chantiers commencés en 2014, dont notamment:

- la reconstruction du Parlement vaudois;
- la construction du Centre d'enseignement postobligatoire de l'Ouest lausannois à Renens (Gymnase de Renens);
- à la suite de la construction de Centre d'enseignement postobligatoire de Nyon (Gymnase et école professionnelle commerciale), la construction de la salle de sport;
- l'assainissement et l'agrandissement de la HEIG-VD à Yverdon-les-Bains;
- la mise à niveau du réseau informatique pédagogique des gymnases et des écoles professionnelles.

Le SIPaL a également ouvert de nouveaux chantiers en 2015:

- la restauration du château Saint-Maire, à Lausanne;
- la construction de nouveaux auditorios pour la Faculté de biologie et de médecine à César-Roux, à Lausanne;
- la reconstruction du bâtiment de la rue de la Gare 45 à Payerne;
- la restauration du portail de Montfalcon de la cathédrale de Lausanne.

L'Etat a récompensé trois équipes de mandataires lors de concours pour réaliser des bâtiments majeurs:

- le projet «Vortex» pour 1'200 logements d'étudiants sur le site de La Pala, à Chavannes-près-Renens;
- le projet «Un musée, deux musées» pour la construction du nouveau Musée de l'Elysée et du Mudac près de la gare de Lausanne;
- le projet « Abaka » pour l'extension et la rénovation de la Bibliothèque cantonale et universitaire à Dorigny.

D'autres chantiers sont en phase d'étude et de procédure:

- l'assainissement des réseaux et des infrastructures des EPO à Orbe;
- la construction du Synathlon, Cluster du sport international à Dorigny;
- la construction du Musée cantonal des Beaux-Arts sur le Pôle muséal;
- l'édification du quartier de logements Les Uttins à Crissier, en partenariat avec la Commune;
- la transformation et la rénovation des façades de l'Amphipôle à Dorigny;
- la création du Campus Santé aux Côtes de la Bourdonnette;
- la construction du bâtiment des Sciences de la Vie sur le site de Dorigny.

## Autres événements marquants

Le SIPaL a continué en 2015 à encourager l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de l'Etat. Plus de 1'200 m<sup>2</sup> ont été réalisés en 2015. Selon les projets, les bâtiments de l'Etat seront couverts d'au moins 6'000 m<sup>2</sup> de panneaux en 2019, contre 1'098 en 2014.

Les travaux de restauration et d'entretien des bâtiments ont représenté une part importante de l'activité des deux divisions, avec des effectifs limités.

Les interventions artistiques liées à de nouveaux bâtiments sont désormais régies par un nouveau règlement, entré en vigueur en 2015. Ce règlement prend en compte la grande variété de l'art contemporain et les exigences de préservation des œuvres dans le temps. La procédure de mise au concours est menée en étroite collaboration avec le Service des affaires culturelles.

La nouvelle répartition des tâches entre le SIPaL et le service de construction de l'Université, UNIBAT, implique une collaboration étroite. Un manuel commun a été rédigé afin d'assurer l'uniformisation des méthodes de travail.

Des discussions ont été initiées entre le SIPaL et la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud. Elles ont permis d'assurer d'ores et déjà une collaboration dans le cadre de la construction de logements d'étudiants à La Pala.

Sur le plan informatique, le SIPaL poursuit le développement du logiciel Tener en partenariat avec certains cantons et organismes para-publics. Le logiciel Tener est un outil de gestion de la consommation d'énergies conçu par le SIPaL, qui s'est imposé pour les parcs immobiliers propriété des cantons romands.

Enfin, le SIPaL a renforcé la collaboration avec les associations professionnelles vaudoises et suisses notamment pour harmoniser les procédures. L'Etat de Vaud entend ainsi maintenir son rôle de précurseur en Suisse dans la conduite des procédures d'attribution des mandats et des travaux.

Projets adoptés par le Conseil d'Etat en 2015		
Crédit d'étude de CHF 400'000 pour financer les études nécessaires à la rénovation et à la transformation de plusieurs équipements sportifs du Centre Sportif Universitaire sur le site de Dorigny	CHF	400'000
Crédit d'étude de CHF 400'000 pour la rénovation de l'aula des Cèdres (av. de Cour 33bis – Lausanne) et de la réfection des sanitaires du bâtiment principal de la Haute école pédagogique du Canton de Vaud (HEP-VD)	CHF	400'000

Crédit d'étude de CHF 340'000 pour financer les études préliminaires et la préparation du concours d'architecture d'un bâtiment dédié aux Sciences de la vie sur le site de Dorigny de l'Université de Lausanne	CHF	340'000
Crédit d'investissement de CHF 55'050'000 pour financer l'acquisition de l'immeuble avenue du Temple 40 à Lausanne, propriété de la Société suisse de radiodiffusion et télévision	CHF	55'050'000
Crédit d'ouvrage de CHF 4'700'000 destiné à financer un bâtiment d'hébergement et de formation composé d'une structure modulaire à l'Académie de Police à Savatan	CHF	4'700'000
Crédit additionnel de CHF 400'000 au décret du 3 juillet 2012 « EMPD accordant un crédit d'ouvrage de CHF 10'750'000 pour financer les travaux de rénovation et de transformation de l'ancienne policlinique de la rue César-Roux 19 à Lausanne »	CHF	400'000
Crédit additionnel de CHF 1'890'000 au crédit d'ouvrage destiné à financer l'agrandissement du Centre d'enseignement postobligatoire de Nyon pour l'acquisition du bien-fonds no 586 destiné à la construction des salles de gymnastique	CHF	1'890'000
TOTAL	CHF	63'180'000

Projets adoptés par le Grand Conseil en 2015		
Crédit d'étude de CHF 7'240'000 destiné à financer les études nécessaires pour l'extension et la mise en conformité du bâtiment Unithèque à l'Université de Lausanne à Dorigny	CHF	7'240'000
Crédit d'étude de CHF 12,8 millions pour financer les études en vue de la construction d'un bâtiment des Sciences de la vie sur le site de Dorigny de l'Université de Lausanne	CHF	12'800'000
Crédit d'étude de CHF 6,6 millions pour financer les études en vue de la rénovation et réaffectation de la première partie du bâtiment Amphipôle sur le site de Dorigny de l'Université de Lausanne	CHF	6'600'000
Crédit d'ouvrage de CHF 1'485'000 destiné à financer la densification, 2e étape, des Archives cantonales vaudoises à Chavannes-près- Renens	CHF	1'485'000
Crédit d'ouvrage de CHF 20'712'000.- destiné à financer les travaux de conservation et de restauration du Château cantonal Saint-Maire à Lausanne	CHF	20'712'000
Crédit d'ouvrage de CHF 14'975'000 pour l'assainissement des infrastructures techniques des Etablissements de la plaine de l'Orbe	CHF	14'975'000
Crédit d'ouvrage de 3'950'000.- francs destiné à financer la construction d'une extension comprenant neuf salles de classe polyvalentes, la transformation de salles existantes et l'agrandissement de la cafétéria dans le bâtiment principal sur le site du Gymnase Auguste Piccard à Lausanne	CHF	3'950'000
Crédit d'ouvrage de CHF 2'930'000.- pour la mise à niveau des locaux et des équipements du campus de la Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) à Yverdon-les-Bains	CHF	2'930'000
Crédit d'ouvrage de 2'600'000.- francs destiné à financer la construction d'un bâtiment comprenant six salles de classe et la pose de panneaux photovoltaïques sur l'intégralité de la toiture pour l'OPTI sur le site des Glariers à Aigle	CHF	2'600'000
Crédit d'ouvrage de CHF 12'475'000.- pour financer la construction du bâtiment Synathlon (anciennement bâtiment du Cluster), sur le campus de l'UNIL, à Dorigny.	CHF	12'475'000
Crédit-cadre de CHF 3'850'000 pour financer les travaux de sécurisation des bâtiments et les besoins en locaux liés à l'augmentation du personnel policier	CHF	3'850'000
Crédit d'investissement de CHF 1'700'000 destiné à cofinancer, conjointement avec le Canton de Fribourg pour une part égale, l'acquisition de la parcelle no 4'949 du cadastre de la Commune de Payerne, d'une surface totale de 10'507 m2, propriété de la Commune de Payerne	CHF	1'700'000
TOTAL	CHF	91'317'000

**Mises à l'enquête en 2015, notamment :**

- Office pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle (OPTI) à Aigle : construction d'un bâtiment modulaire.
- Containers abritant des bureaux en toiture, à la place de la Riponne 10 à Lausanne : installation provisoire.
- Synathlon : construction d'un nouveau bâtiment administratif sur le Campus de Dorigny, pose de la première pierre prévue en avril 2016.
- Restaurant du Centre régional de formation de la Protection civile à Gollion : rénovation et extension.
- Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD) : création d'une salle de conférence en toiture et rénovation d'un parking.
- Jardin botanique : construction d'une nouvelle serre.
- Etablissements de la Plaine de l'Orbe (EPO), atelier mécanique : réfection de la couverture.
- Réhabilitation de l'ancienne Ecole de fromagerie en locaux d'archives à Moudon.
- Construction d'une extension pour un bâtiment de service à la Mouline, sur le site de l'UNIL.

## Division patrimoine

### Mesures de recensement et de conservation

La Section monuments et sites a protégé définitivement un objet au titre des monuments historiques classés et elle a inscrit 81 bâtiments sur la liste d'inventaire. Elle a mené à bien la révision du recensement architectural de Prilly. Elle a terminé le travail de mise à jour de la liste des objets classés monuments historiques et de ceux placés sous la protection de la Confédération. Dans ce cadre, 34 sites naturels classés ont été transférés à la Direction générale de l'environnement. Plusieurs collections d'objets mobiliers ont été confiées à la protection du Service des affaires culturelles en vertu de la nouvelle loi sur le patrimoine mobilier et immatériel. La Section monuments et sites a émis 1072 préavis et autorisations spéciales auprès de la CAMAC et près de 680 déterminations préalables. La Cour de droit administratif et public a sollicité cette section dans 66 causes.

Suivis par les collaboratrices et les collaborateurs de la section, plusieurs chantiers de restauration se sont conclus pendant l'année 2015. Parmi les 106 chantiers de sauvegarde supervisés, il faut signaler les travaux de restauration du Manoir de Ban à Corsier, ancienne demeure de Charlie Chaplin, qui accueillera un musée à la mémoire de son œuvre, de la Maison Buttin-de Loës à Grandvaux dans laquelle il est prévu de mettre en valeur Lavaux Patrimoine mondial de l'UNESCO. Il convient de mentionner également la Villa Le Lac à Corseaux, construite par Le Corbusier. Elle a retrouvé ses couleurs extérieures d'origine. Les travaux dans le chœur de l'église de Dailens ont permis de mettre au jour des peintures médiévales exceptionnelles. Enfin la barque La Vaudoise a pu être remise à flot après un important travail de restauration.

La Section monuments et sites a terminé en 2015, en collaboration avec la Confédération et sous sa responsabilité, l'inventaire des sites construits à protéger en Suisse (ISOS) pour tout le canton. 1536 périmètres ISOS ont ainsi été traités dans le canton de Vaud pour un total de 141 sites d'intérêt national.

La section suisse d'ICOMOS (International Council of monuments and sites) a remis officiellement au Conseil d'Etat le recensement des jardins historiques du canton en juin 2015. 3278 jardins de toutes les régions du canton figurent à cet inventaire.

De son côté l'Archéologie cantonale s'est vu soumettre 757 dossiers par la CAMAC en 2015. Elle a prescrit des mesures conservatoires dans 266 cas. Elle a été également sollicitée pour la surveillance de nombreux chantiers ou dans le cadre d'études d'impact.

Pour les deux sections chargées du patrimoine vaudois, l'activité s'est ainsi maintenue à un niveau élevé.

### Subventions

La Section monuments et sites a octroyé 26 subventions à hauteur de CHF 1'191'401. A cette somme, il faut ajouter CHF 173'544 consacrés à 20 aides ponctuelles et venant du Fonds cantonal des monuments historiques et CHF 89'890 destinés à huit institutions culturelles vaudoises afin d'assurer la protection de biens historiques.

L'Archéologie a octroyé 11 subventions pour un montant total de CHF 555'366. Ces sommes ont contribué à financer des fouilles préventives.

### Publications

La Section monuments et sites a publié le premier numéro de sa revue Patrimonial, destinée à un large public. Cette première édition est consacrée aux châteaux vaudois.

Le volume VIII des Monuments d'art et d'histoire a également été verni en 2015. Il présente 34 communes de la Broye vaudoise. Sont en préparation les volumes sur les districts de Nyon, de Payerne et du Gros-de-Vaud.

Quatre fascicules ont été publiés par la Rédaction des Monuments d'Art et d'Histoire dans la collection Monuments d'exception. Ils traitent de l'église de Gingins, du temple et de la cure de Morrens, de l'Hôtel de Ville de Payerne, ainsi que de l'église paroissiale de cette même commune.

L'Archéologie cantonale a de son côté publié Archéologie vaudoise, chroniques 2014.

Un nouveau volume consacré aux fouilles d'Onnens a été publié dans les Cahiers d'archéologie romande. Il est consacré à



l'environnement et aux occupations du Mésolithique et du début du Néolithique.

## **Découvertes archéologiques**

---

2015 a été marquée par cinq chantiers archéologiques importants. Les fouilles du Château Saint-Maire à Lausanne ont permis de mettre au jour une partie de l'ancien mur d'enceinte et les socles de deux balanciers destinés à la frappe de la monnaie. A eu lieu, à Vidy, la troisième campagne de fouilles menée par l'Université de Lausanne qui permet de mieux connaître l'entrée occidentale de l'agglomération de Vidy. La colline du Mormont à La Sarraz a fait l'objet d'une nouvelle campagne de fouilles visant à mieux comprendre ce site celtique énigmatique. Non loin de là, une vaste opération archéologique à Vufflens-la-Ville, sur le tracé de la future route cantonale RC 177, a permis de mettre au jour une agglomération celtique importante. Enfin, la restauration et consolidation de la nef de l'abbatiale de Payerne a nécessité des interventions archéologiques afin de mieux connaître l'histoire de ce monument.

## **Manifestation publique**

---

Les journées européennes du patrimoine ont attiré dans le canton de Vaud 15'650 personnes sur 15 sites. C'est la fréquentation la plus importante en Suisse. Le thème en était : «Echanges, influences».

## **Centrale d'achats de l'Etat de Vaud**

---

La CADEV a continué en 2015 les opérations lancées précédemment visant à réaliser des économies d'échelle dans divers domaines. Elle a réalisé en 2015 une économie annuelle estimée à CHF 160'000 sur le mobilier scolaire. Sur les copieurs multifonctions, la baisse des coûts pérennes s'élèvera à CHF 600'000 par an, tandis que les mesures prises dans l'acquisition des supports d'impression devraient entraîner une économie annuelle de l'ordre de CHF 160'000.

L'EMPD concernant le renouvellement des équipements d'impression du Centre d'édition a été adopté par le Conseil d'Etat à la fin de l'année 2015. A la suite d'un appel d'offres le marché a été attribué. Reste à obtenir l'accord du Grand Conseil.

Sous la conduite du SIPaL, une équipe de projet composée de spécialistes achats de plusieurs services de l'administration cantonale vaudoise (ACV) est chargée par le Conseil d'Etat de lui proposer une réforme des achats de l'ACV. Elle a procédé à un état des lieux au sein de l'administration et dans d'autres entités publiques. Ses travaux conduiront à un projet de politique d'achat et des orientations générales qui seront soumis au Conseil d'Etat au début de l'année 2016.

## **Division support**

---

Tant la Section ressources humaines que celle des finances et du controlling ont été fortement mises à contribution par l'activité du service. Ainsi, les Ressources humaines ont procédé en 2015 à 116 entretiens de recrutement qui ont abouti à 14 engagements fixes, à 6 engagements à durée déterminée et à 43 engagements d'auxiliaires.

## **Publication**

---

La stratégie immobilière de l'Etat de Vaud

## **Sites Internet**

---

Patrimoine vaudois: [www.patrimoine.vd.ch](http://www.patrimoine.vd.ch)

Parlement: [www.parlement.vd.ch](http://www.parlement.vd.ch)

Pôle muséal: [polemuseal.ch](http://polemuseal.ch)

Cathédrale de Lausanne: [www.cathedrale-lausanne.ch](http://www.cathedrale-lausanne.ch)